

AAFI AFICS **BULLETIN**

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

Vol. 63, No. 4
Septembre – September 2004



M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, et
Mme Louise Arbour, nouveau Haut-Commissaire aux droits de l'homme

Mr Kofi Annan, Secretary-General of the United Nations, and
Mrs Louise Arbour, the new High Commissioner for Human Rights

Bureau C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26 -- Fax: +41 (22) 917 00 75
Banque UBS SA Genève: 240 128.594 LUT -- Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5
E-mail: aafi-afics@unog.ch
Site internet (français): www.unog.ch/afics/aafi.htm, Web (English): www.unog.ch/afics/afics.htm



THIRTY - THIRD SESSION OF THE FAFICS COUNCIL
MEETING AT ICAO IN MONTREAL , CANADA
FROM 7 TO 9 JULY 2004

Participants à la 33ème session de la FAFI (OACI, Montréal, juillet 2004)

Au premier rang, de gauche à droite, MM Witold Zyss, président élu (2ème),
George F. Saddler, président sortant (4ème)
et Dr Assad Kotaite, président du Conseil de l'OACI (5ème)

Group photo of the participants attending the 33rd session of the FAFICS Council (at ICAO, Montreal, July 2004)

Sitting on the first row can be seen, from left to right: Witold Zyss, President-elect (second seat),
George Saddler, retiring President (fourth)
and Dr. Assad Kotaite, President of the ICAO Council (fifth)

VOL. 63, NO. 4

Septembre – September 2004

Table des matières

Page

ÉLECTIONS DE 2005 AU COMITÉ DE L'AAFI- AFICS	2
DÉJEUNER D'HIVER DE L'AAFI-AFICS	3
EDITORIAL	4
NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION	5
LA VIE DES ORGANISATIONS	6
LA VIE DES ASSOCIATIONS	8
RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA FAAFI ET DU COMITÉ MIXTE DE LA CAISSE DES PENSIONS DES NATIONS UNIES	11
HUMOUR	15
LA SUISSE ET LES NATIONS UNIES	16
RÉCIT DE CARRIÈRE	19
COURRIER DES LECTEURS	21
REVUE DES LIVRES	23
NOUVEAUX MEMBRES	41
CHANGEMENTS D'ADRESSE	43
ILS NOUS ONT QUITTÉS	44
ELECTIONS DE 2005 AU COMITÉ DE L'AAFI- AFICS APPEL DE CANDIDATURES	47

Table of Contents

Page

2005 ELECTIONS TO THE AAFI-AFICS COMMITTEE	2
AAFI –AFICS WINTER LUNCH	3
EDITORIAL	24
NEWS FROM OUR ASSOCIATION	25
NEWS FROM THE ORGANIZATIONS	26
NEWS FROM THE ASSOCIATIONS	28
MEETINGS OF THE FAFICS COUNCIL AND UNITED NATIONS PENSION BOARD	31
JOKES	35
SWITZERLAND AND THE UNITED NATIONS	36
CAREER MEMORIES	37
OF CABBAGES AND KINGS	38
NEW MEMBERS	41
ADDRESS CHANGES	43
THEY HAVE PASSED AWAY	44
2005 ELECTIONS TO THE AAFI-AFICS COMMITTEE NOMINATION OF CANDIDATES	48

RAPPEL – REMINDER

ÉLECTIONS DE 2005 AU COMITÉ DE L'AAFI-AFICS

APPEL DE CANDIDATURES

Conformément à l'Article 17 des Statuts de l'Association des anciens fonctionnaires internationaux adoptés par l'Assemblée générale le 23 mai 2000, un scrutin est organisé tous les deux ans parmi les Membres de l'Association pour élire neuf membres du Comité.

Tout candidat(e) à l'élection au Comité doit être membre de l'Association et sa candidature doit être proposée par trois autres membres au moins. Les membres sortants du Comité sont rééligibles.

Si vous désirez vous présenter ou si vous proposez un(e) candidat(e), veuillez remplir la formule de proposition de candidature (VOIR page 47) et l'envoyer à l'AAFI-AFICS, Bureau C-544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, **avant le 15 novembre 2004**.



2005 ELECTIONS TO THE AAFI-AFICS COMMITTEE

CALL FOR CANDIDATES

In conformity with Article 17 of the Statutes of the Association of Former International Civil Servants adopted by the General Assembly on 23 May 2000, an election is organized every two years among the Members of the Association for the election of nine members of the Committee.

Every candidate for election to the Committee shall be a Member of the Association proposed by at least three other Members. Retiring members of the Committee shall be eligible for re-election.

If you wish to stand for election or to propose anyone, please fill in the nomination form (SEE page 48) and submit it **by 15 November 2004** to AAFI-AFFICS, Office C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10.

DÉJEUNER D'HIVER DE L'AAFI-AFICS

MARDI 30 NOVEMBRE 2004

APÉRITIF À PARTIR DE 12h

RESTAURANT DU BIT, GENÈVE, NIVEAU R.2

MENU

*Salade de foie de volaille
au Xérès*

*Filet de sole normande
Garnitures du jour*

*Terrine noix de coco
et son coulis exotique*

Kir, vins blanc et rouge, eau minérale, café

Prix/Price : CHF 43.00 par personne (tout compris/all inclusive)



AAFI –AFICS WINTER LUNCH

TUESDAY, 30 NOVEMBER 2004

APERITIFS FROM 12h

ILO RESTAURANT, GENEVA, LEVEL R.2



Inscription par écrit (fax ou courriel) jusqu'au 25 novembre 2004
Registration in writing (by fax or e-mail) no later than 25 November 2004
AAFI-AFICS, BUREAU C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
e-mail : aafi-afics@unog.ch
FAX : 022 917 00 75



LE TEMPS DES VACHES MAIGRES

« La Caisse des pensions se porte bien » Qui disait cela, tout récemment encore ? Le Secrétaire/Administrateur de la Caisse, M. Bernard Cochemé lui-même, hôte d'honneur du déjeuner d'été de notre Association, le 22 juin dernier.

Et d'énumérer les raisons de son optimisme. Une augmentation du nombre des participants actifs (82.245 au 31 décembre 2003) en forte hausse ces dernières années, plus forte que celle des retraités (52.406 à cette même date). Une valeur boursière des investissements de la Caisse qui a dépassé 26 milliards de dollars en juin 2004. Un excédent annuel des revenus supérieur à 1,1 milliard de dollars. Un quatrième surplus actuariel depuis 1997 qui, même s'il est inférieur aux deux évaluations précédentes, a atteint 1,14 % des salaires soumis à cotisations en 2003. Un taux d'intérêt *réel* des investissements de 4,1% par an - calculé sur 44 ans après prise en compte de l'inflation - supérieur à l'objectif de rendement à long terme (3,5%) retenu pour l'évaluation actuarielle. Et le Secrétaire/Administrateur de conclure que ces résultats sont un bon indicateur de la capacité de la Caisse à tenir ses engagements à court et à long terme.

Alors pourquoi cette morosité que nous avons constatée lors de la 52^{ème} session du Comité mixte de la Caisse commune des Pensions des Nations Unies, tenue en juillet dernier à Montréal ?

Le rapport sur la 27^{ème} évaluation actuarielle de la Caisse, arrêtée au 31 décembre 2003, reconnaît que « la situation financière de la Caisse est solide », tout en recommandant une utilisation prudente du surplus actuariel évalué à 1,14% des salaires soumis à cotisation (contre 4,25% en 1999 et 2,92% en 2001). Les membres gouvernementaux du Comité mixte et, à leur suite, les représentants des Administrations, se sont alarmés de cette réduction. Ils ont considéré que le danger des soubresauts du marché boursier et du dollar américain n'est pas écarté. Ils ont estimé qu'il était donc impératif de freiner des quatre fers devant toute proposition d'améliorer si peu que ce soit les prestations des retraités. A leurs yeux, malgré l'analyse positive, qui leur était donnée de la situation financière de la Caisse, il était impératif de conserver un matelas de sécurité intangible de 1 % en surplus actuariel. Restait 0,14% de disponible. C'était bien peu.

Cette position de principe a entraîné une vive controverse sur la question de savoir si la suppression de la réduction de 1,5% sur le premier ajustement de pension - en vigueur depuis près de vingt ans pour raison d'économies - était toujours justifiée bien que le Comité mixte ait approuvé cette suppression en 2002 « à la condition que l'on constate un surplus lors de l'évaluation suivante (fin 2003) ».

Cette condition avait bien été réunie mais, visiblement, le fait de revenir sur un engagement ferme (qui aurait coûté 0,42 % du surplus de 1,14%) ne troublait pas outre mesure gouvernements et administrations. Les membres participants, auxquels s'étaient joints les représentants de la FAAFI, ont mené une rude négociation pour le respect de la parole donnée. Conscients qu'il était quand même difficile de passer l'éponge de l'oubli sur leur promesse de 2002, nos interlocuteurs ont proposé avec réticence une mise en œuvre par étapes successives (« phased approach ») de cet engagement : 0,50% tout de suite (enfin, en avril 2005, après l'approbation nécessaire de l'Assemblée générale) et le 1% restant en 2006 ; toujours sous la même condition de la constatation d'un surplus fin 2005. C'était cela ou rien du tout, un vote l'aurait clairement démontré. Que fallait-il faire ?

Une note positive cependant. A l'issue du débat sur le système d'ajustement des pensions, le Comité mixte a décidé (sous réserve de la confirmation de l'Assemblée générale des N.U. fin 2004) d'accepter la proposition remarquée du Secrétaire/Administrateur d'assurer une garantie d'un minimum de 80% de leur montant en dollars aux pensions calculées selon la filière locale. Cette mesure permet à nos collègues d'un petit nombre de pays ayant subi de fortes dévaluations de leur monnaie (Argentine, Brésil, Uruguay, notamment) - au point de voir leur pension fondre dans certains cas de 60 à 70% - de recouvrer un revenu décent, sinon totalement équitable. Mais il est vrai que le coût actuariel de cette bonne décision ne s'élevait qu'à 0,005 % de la « pensionnable remuneration » ... Il est clair que cette mesure repousse aux calendes l'espoir qu'entretenaient certains retraités ayant choisi la filière locale de pouvoir revenir un jour - saufs rares exceptions individuelles - à la filière dollar. Mais après tout, comme l'a dit avec quelque désinvolture un représentant d'une Administration : « la Caisse doit-elle fournir une protection quelconque à ceux qui, en fin de compte, ont fait un mauvais choix ? » ...

Nos espoirs ont été déçus en voyant la montagne accoucher d'une souris. Mais ne nous imaginons pas que l'avenir sera meilleur. Il faut nous attendre à de rudes combats dans les années à venir pour maintenir nos pensions dans l'état où nous les avons acquises ; ne parlons même pas de les améliorer spectaculairement.

Jean-Jacques Chevron



NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION

DATES À RETENIR

9 – 15 octobre 2004	Voyage à New York
15 novembre 2004	Élections de mars 2005 : date limite de dépôt des candidatures
30 novembre 2004	Déjeuner d'hiver de l'AAFI-AFICS au Restaurant du BIT
5 avril 2005	65 ^{ème} Assemblée générale de l'AAFI-AFICS
septembre 2005	Voyage dans les pays baltés
tous les mercredis 09h00 à 12h30	Permanence au Bureau C-544-1, Palais des Nations ☎ 0041(0)22 917 3330
1 ^{er} et 3 ^e mercredis de chaque mois, 12h00 – 14h00	L' <i>Amicale du Soleil</i> se retrouve au Café du Soleil, Place du Petit-Saconnex Genève, pour partager le repas de midi



ACCÈS AU PALAIS DES NATIONS

Les dispositions suivantes sont applicables pour l'accès des fonctionnaires retraités à l'enceinte du Palais des Nations à Genève :

Accès à pied

Toute personne munie d'un badge/carte de retraité des Nations Unies ou d'une institution spécialisée a le droit d'entrer dans l'enceinte du Palais pendant les heures de travail normales de l'ONUG. Les personnes qui ne sont pas munies d'une telle pièce doivent justifier au poste de garde de leur identité et indiquer le nom de la ou des personnes qu'elle doit rencontrer (une vérification est faite par la sécurité)

Accès en voiture

Fonctionnaires retraités des Nations Unies (y compris HCR, UNICEF, PNUD, etc) : des vignettes de stationnement leur sont délivrées, *valables pour une durée correspondante à celle de leur badge*. Les nouvelles vignettes sont disponibles au service de Sécurité, Villa des Feuillantines. Il ne peut être délivré plus d'une vignette par personne.

Fonctionnaires retraités des institutions spécialisées qui se rendent à la MEC, à la Caisse des pensions, au Service médical commun, au GPAFI, à l'UBS ou au SAFI : sur présentation de leur badge/carte de retraité, des vignettes leur sont délivrées par le poste de garde, *valables pour une journée*. Il peut à l'occasion être demandé qu'il soit fait exception à cette règle (s'adresser à la Villa des Feuillantines).



LA VIE DES ORGANISATIONS

19 AOÛT 2003 ...

Le 19 août 2004, la famille des Nations Unies a commémoré le premier anniversaire de la tragédie de Bagdad où vingt-deux fonctionnaires perdirent la vie et de nombreux autres furent blessés. Un an plus tard, le Secrétaire général, Kofi Annan a rendu hommage à ces hommes et à ces femmes, en présence des familles de ceux qui avaient péri et de quelque quatre-vingts survivants de l'attentat. Lors d'une cérémonie au Palais des Nations à Genève, il a rappelé que le but de leur mission avait été de contribuer au retour de la paix et de la stabilité. Il évoqua son chagrin personnel et son découragement après la tragédie, et son espoir que ceux qui avaient commis ce crime seraient châtiés. Il promit de faire tout ce qui était en son pouvoir pour assurer la protection de ceux qui servent l'Organisation sans transiger avec l'accomplissement de leur tâche.

La salle des Assemblées au Palais des Nations était pleine lorsque la longue procession des familles de ceux qui furent tués et les survivants de l'attaque, précédés par une escorte d'honneur de six gardes ainsi que de Kofi Annan accompagné de son épouse, descendirent lentement l'allée centrale pour prendre place devant le podium (voir photo en page 3 de couverture).

Un film vidéo fut alors projeté : vingt-deux portraits, l'arrivée de l'équipe à Bagdad, Sergio Vieira de Mello avec le Secrétaire général, Jean-Sélim Kanaan accompagné de sa femme et de son fils nouveau-né, Nadia Younès et tous les autres, faisant leur travail ou se distrayant : une évocation de leurs vies et de leurs espoirs.

Après qu'une minute de silence ait été observée, un membre de chacune des familles des victimes a allumé une bougie, formant une longue ligne de vingt-deux flammes. La sœur de l'une des victimes, représentant toutes les familles, prit alors la parole, non seulement pour évoquer la tristesse du passé, mais aussi pour exprimer l'espoir que le sacrifice des disparus ne restera pas vain.

Le Secrétaire général a ensuite dévoilé une plaque commémorative, qui sera plus tard fixée dans la galerie des pas-perdus et un chant de Barbara Hendricks a clos la cérémonie.

Le même soir, Gilberto Gil, compositeur, chanteur et homme politique brésilien, a rendu un hommage musical aux victimes de la tragédie lors d'un concert au Victoria Hall de Genève.

NATIONS UNIES

Un nouveau Haut-Commissaire aux droits de l'homme

Le Secrétaire général a nommé Mme Louise Arbour aux fonctions de Haut-Commissaire aux droits de l'homme (*voir photo en page de couverture*). Mme Arbour, juge à la Cour Suprême du Canada, a déjà exercé des fonctions internationales. Elle a occupé en effet le poste de Procureur général pour les Nations Unies, poursuivant à ce titre les crimes commis dans les Balkans dans les années 1990 et soutenant l'accusation contre les principaux coupables des massacres perpétrés au Rwanda en 1994. Slobodan Milosevic, ancien Président de la Yougoslavie, figure parmi les dirigeants serbes et yougoslaves qu'elle a inculpés de crime contre l'humanité.

Mme Arbour succède ainsi à Sergio Vieira de Mello qui, alors qu'il oeuvrait en Irak comme envoyé spécial du Secrétaire général, a trouvé une fin tragique, avec 21 autres collègues, dans l'attentat commis contre le Bureau des Nations Unies à Bagdad, le 19 août 2003. Depuis la disparition de Sergio Vieira de Mello, son adjoint, Bertrand Ramcharan (Guyana), fonctionnaire de carrière aux Nations Unies, a occupé le poste de Haut-Commissaire à titre intérimaire. Mme Arbour a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet 2004. (Département de l'Information des Nations Unies).

Autres nominations

Le Secrétaire général des Nations Unies a également désigné le successeur de Sergio de Mello au poste d'Envoyé spécial des Nations Unies en Irak. Il s'agit de l'Ambassadeur **Ashraf Jehangir Qazi**, qui représente son pays, le Pakistan, à Washington.

M. Qazi sera responsable de la mission assignée aux Nations Unies en Irak par une résolution du Conseil de Sécurité. Il ne prendra cependant pas immédiatement ses fonctions à Bagdad car l'insuffisance de la protection dont jouissent les étrangers en Irak demeure préoccupante (New York Times, 13 juillet 2004).

Un avocat argentin, spécialiste des droits de l'homme, **Juan Mendez**, a été nommé Conseiller spécial pour la prévention du génocide auprès du Secrétaire général des Nations Unies. M. Mendez a été emprisonné dans son pays pour ses opinions politiques pendant la dictature militaire (Reuters).

MISSION DES NATIONS UNIES AU KOSOVO

Le chef de la Mission démissionne pour raison de santé

L'ancien Premier ministre de Finlande et président de l'Assemblée générale des Nations Unies, **M. Harri Holkeri**, a présenté sa démission au Secrétaire général le 25 mai 2004 neuf mois après avoir pris ses fonctions. M. Holkeri, qui est âgé de 67 ans, a été hospitalisé en France à la suite d'un malaise dont il a été victime à Strasbourg à l'issue d'une réunion au cours de laquelle il avait fait rapport aux ministres européens des Affaires étrangères sur la situation dans la province serbe du Kosovo. Sa mission avait connu de graves difficultés en mars 2004 lorsque des groupes d'ethnie albanaise s'étaient livrés à des exactions contre des Serbes vivant dans des enclaves protégées par l'OTAN, compromettant les efforts de pacification menés par la communauté internationale pour rapprocher les deux ethnies. Environ 800 foyers serbes et de nombreux sites religieux avaient été détruits ou endommagés. Ces violences avaient éclaté lorsque le bruit s'était répandu que deux jeunes, appartenant à l'ethnie albanaise, avaient été poussés par une foule d'origine serbe dans une rivière où ils s'étaient noyés. Le Secrétaire général a accepté la démission de M. Holkeri, lui exprimant sa sympathie et déclarant comprendre les raisons qui lui font quitter ses fonctions avant leur terme normal en août 2004. Le Secrétaire général a demandé à **M. Karl-Eide**, Ambassadeur de Norvège, de prendre la direction d'une enquête sur les violences ethniques survenues au Kosovo.

Pour remplacer M. Holkeri, le Secrétaire général a choisi un ancien fonctionnaire des Nations Unies, **M. Soeren Jessen-Petersen**, de nationalité danoise, qui a occupé diverses fonctions importantes au Haut-Commissariat pour les Réfugiés et au Secrétariat des Nations Unies. M. Jessen-Petersen a assumé ses nouvelles responsabilités concernant le Kosovo après avoir été pendant quatre mois représentant de l'Union Européenne en Macédoine. Il sera le quatrième représentant spécial des Nations Unies au Kosovo, succédant à Bernard Kouchner (France), Hans Haekkerup (Danemark) et Harri Holkeri. (Centre d'information des Nations Unies, Reuters, Lettre d'information WFUNA).

OMS-ONU

La veuve de **Jean-Sélim Kanaan**, fonctionnaire de l'Organisation Mondiale de la Santé qui, alors qu'il travaillait en Irak pour les Nations Unies, a perdu la vie dans l'attentat commis le 19 août 2003 contre le siège de cette organisation à Bagdad, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur décernée à titre posthume par la France à son mari. La remise de la décoration a eu lieu lors d'une cérémonie à la Mission permanente de France. L'ancien ministre et ancien chef de la mission des Nations Unies au Kosovo, Bernard Kouchner, aux côtés de qui J.-S. Kanann avait travaillé au Kosovo, a prononcé à cette occasion une allocution émouvante, comparant la disparition de Jean-Sélim Kanaan à la perte d'un frère. (Tribune de Genève).

LA VIE DES ASSOCIATIONS

UIT

La Section des Anciens de l'UIT, section du Syndicat du Personnel de cette Organisation, rend compte dans son bulletin de juin 2004 de ses activités socioculturelles du premier semestre de l'année. En mars, la Section a organisé une visite d'un après-midi au Musée de la Croix-Rouge à Genève. En avril, une excursion d'une journée a conduit les membres en Valais, où ils ont pu visiter la mine de sel de Bex, déjeuner à Martigny puis voir les peintures d'Albert Anker exposées à la Fondation Giannada. Peu après, la Section a organisé son déjeuner de printemps au restaurant « Le Pirate », à Ferney-Voltaire. Enfin, du 7 au 13 mai, un groupe a visité la Belgique en car, passant par Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges et Waterloo.

La Section envisage de nouvelles excursions à l'automne : du 14 au 16 septembre, dans le Val de Conches, au Glacier d'Aletsch et à Ernen en Valais, le 12 octobre dans la Vallée de Joux, dans le Jura, et enfin les 8 et 9 décembre, à Lyon pour les illuminations.

Bravo pour cette intense activité !

AFICS-NEW YORK

Nous avons informé nos lecteurs, dans le Bulletin de juin, des obstacles rencontrés par les anciens des Nations Unies quand ils voulaient accéder au siège de l'Organisation. Ces difficultés résultaient du renforcement des mesures de sécurité appliquées par l'Organisation. Contrairement au personnel, les retraités étaient privés du droit d'emprunter l'entrée piétonne proche de la 42^{ème} rue, connue comme « l'entrée du Secrétariat ». Ils devaient faire le détour par l'entrée du public, au nord du complexe, où une vaste tente a été érigée pour abriter les services de sécurité et le contrôle des visiteurs. Certains gardes avaient même éconduit rudement des anciens, leur interdisant l'entrée du Secrétariat. Tous les retraités des Nations Unies étaient visés, même des personnalités aussi connues que Sir Brian Urqhart.

Après d'énergiques protestations de l'Association des anciens fonctionnaires internationaux de New York, un groupe de travail réunissant l'Administration, la Sécurité et l'Association a permis de régler le problème par une circulaire du 19 avril 2004 précisant que « les restrictions d'accès au niveau de la 42^{ème} rue ne s'appliqueraient plus aux retraités.. »

ARICSA, VIENNE

Notre homologue de Vienne a tenu son Assemblée générale le 3 juin 2004. Il a été annoncé à cette occasion que son effectif s'élevait à 952 membres. La Présidente, Joséphine Andorfer, a fait part du retrait du Comité exécutif de l'ancien Président de l'Association, Klaus Feldmann. Elle a exprimé la gratitude de l'Association à Klaus Feldmann, qui a été à la tête de l'Association pendant une période déterminante de son existence. Comme lors de l'assemblée de l'AAFI-AFICS voici quelques mois, le régime des soins de longue durée dans les assurances maladie des organisations a retenu toute l'attention. Peter Lillie a expliqué qu'il fallait renforcer la main des représentants d'ARICSA dans les organes de gestion de l'assurance afin qu'ils puissent négocier en meilleure position avec les organisations de Vienne et afin aussi d'ouvrir la voie au prochain Conseil de la FAFICS. Il a présenté à cet effet un projet de résolution qui a été adopté par l'assemblée.

A Vienne, seule l'AIEA, qui a introduit un projet-pilote il y a trois ans, couvre les soins de longue durée. La possibilité de proroger cette couverture sera examinée prochainement. Les assurances maladie des autres organisations de Vienne n'offrant pas de couverture pour les soins de longue durée, il avait bien été envisagé de l'inscrire dans le contrat commun souscrit par l'ONUDI et l'Office des Nations Unies à Vienne auprès de Van Breda ; mais ce projet est en panne du fait que l'Office doit avoir pour cela l'aval du siège de l'Organisation à New York et qu'il ne l'a pas encore reçu.

AFICS-BEYROUTH

Se considérant au départ comme une section de l'AFICS à Beyrouth, ce groupement s'est proclamé Association d'anciens fonctionnaires internationaux de plein droit en septembre 1999. Le Gouvernement libanais l'a reconnue en janvier 2001 et elle est devenue membre de la Fédération en juillet de cette même année. Elle vient de publier sa première lettre d'information, soit douze pages sur les pensions des Nations Unies, la Fédération, les nominations dans les organisations présentes au Liban, un entretien avec le président de l'association, des articles sur la santé, la culture et les loisirs, ainsi qu'une revue des livres, le tout en anglais. L'association est ouverte aux anciens fonctionnaires internationaux résidant au Liban, en Syrie et en Jordanie. En juin 2004, elle comptait 154 membres ayant acquitté une cotisation annuelle de 20 dollars ou une cotisation à vie de 200 dollars. Le Comité fondateur provisoire a fait place le 23 février 2001 au premier Comité exécutif dûment élu, présidé par Farouk Mawlawi. Un nouveau Comité exécutif a été élu le 20 avril dernier. Il se compose de Farouk Mawlawi, président, George Abu Jawdeh, vice-président, Antoine Karrat, secrétaire, et de quatre autres membres parmi lesquels le comptable et le trésorier.

AFICS-EGYPTE

Cette association a lancé l'an dernier un nouveau bulletin sous le titre « BEYOND Quarterly ». Le premier numéro de 2004 est très impressionnant : 21 pages bien écrites et bilingues arabe-anglais. Le contenu en est de la meilleure qualité, avec des articles solides consacrés au développement, à la culture et à la société. Les membres de l'AAFI-AFICS, en particulier ceux qui lisent l'arabe, peuvent en obtenir des exemplaires en s'adressant par écrit à l'éditeur (AFICS-Egypt, 17 El Said el-Aali Street, Dokki, Giza, Egypt. Tél. : +202 388 38 77, Fax +202 760 10 41. Courriel : beyond_aficsegypt@mail.unesco.org.eg).

LA RENAISSANCE D'UN PALAIS - LE PASSÉ COLORÉ ET LE PRÉSENT DYNAMIQUE D'UN HAUT-LIEU DES NATIONS UNIES

par David Winch¹

Contrairement à beaucoup d'agences ou d'organismes des Nations Unies logés dans un de ces blocs de verre et d'acier qui pourrait s'élever n'importe où, le Palais Wilson au bord du Lac Léman accueille le Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme dans un environnement urbain bien particulier plein de savoir et de tradition.

En 1920, le grand Hôtel des Nations qui s'élevait avec ses cinq étages sur un emplacement particulièrement attrayant du bord du Lac à Genève, a été appelé, à l'aube de la conférence de Versailles, juste après la Première guerre mondiale, à revêtir un nouveau rôle : devenir le premier siège de l'émergente Société des Nations ou, plus exactement, de la Ligue des Nations. Comme la Suisse avait résolument voté son adhésion à l'organisation internationale en 1920, elle a offert le grand hôtel aux 225 chambres pour servir de base mondiale de la nouvelle assemblée et les chambres d'hôtel furent transformées en bureaux, le reste appartient à l'histoire.

DIPLOMATES DE HAUT RANG

Dès lors, le Palais Wilson dont la première réunion formelle en tant que siège de la Ligue s'était tenue le 20 novembre 1920 (les réunions initiales de la Ligue s'étaient tenues à Londres), a accueilli les personnages importants de la diplomatie européenne et mondiale - les Powels, Joschka Fishers et de Villepin de l'époque - lumières des affaires étrangères telles Sir Robert Cecil, Aristide Briand, Nansen, Herriot, Stresemann et Venizelos, dont beaucoup de noms ornent les plaques des rues, mais dont on n'entend plus guère parler de nos jours.

Le Palais Wilson et ses étages de pierre, roses et gris ornés de fioritures gravées, fut adapté en conséquence et rénové mais il manquait toujours de place et ne pouvait faire face à l'expansion. En 1932, on estimait à trois millions de francs suisses le coût nécessaire à l'agrandissement du Palais Wilson mais seuls 5000 m² étaient disponibles à proximité. Par contre, à la fin des années vingt les achats et échanges de terrains avaient permis d'obtenir de grands espaces près de Genève, quelque peu à l'intérieur et à

¹ David Winch est fonctionnaire des services d'édition de l'ONUG. Cet article, publié par UN Special, est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'auteur et du rédacteur en chef de UN Spécial.

distance du lac. L'acquisition de la zone du Parc de l'Ariana permit de mettre au moins 250.000 m² à disposition des bâtisseurs, ce qui constituait un accroissement d'importance. (Le coût de construction du Palais des Nations serait nettement plus élevé – environ 35 millions de francs suisses).

Le Palais Wilson, ainsi rebaptisé d'après le nom du Président internationaliste des Etats-Unis, devenait nettement dépassé par le nouveau complexe. Le changement final prit place en 1936-1937 lorsque le personnel de la Ligue émigra par étapes vers le nouveau Palais des Nations en voie d'achèvement.

LES DÉRAPAGES

Après la fin des années 30, le Palais Wilson a subi un triste et long déclin ; n'étant plus un hôtel chic ni un point culminant de la diplomatie, il changea à plusieurs reprises de propriétaire et de fonction. Le grand vieux Palais dérapait. Au fil des décennies, il fut progressivement réduit à devenir un bâtiment locatif défraîchi, peuplé à une certaine époque de 'squatters' ou d'étudiants sans foyer. Vers les années 80, tout au fond du quartier des Pâquis, sa gloire passée se couvrit de poussière. A l'image de quelque aristocrate sudiste sorti d'une nouvelle de Faulkner, il s'efforça de maintenir un peu de sa grâce et de son charme mais fut incapable d'en assurer le coût.

L'image du Palais devint telle qu'en 1985 le célèbre acteur britannique John Hurt (Elephant Man) interprétait dans un film indépendant le rôle d'un frère aîné et attentionné qui sauve son parent d'un établissement psychiatrique et l'installe dans un appartement du Palais Wilson. Le frère désorienté erre dans les couloirs, hanté sous ces vastes plafonds et ses immenses corridors par des visions apocalyptiques.

Par ce qui fut peut-être un «heureux» hasard, le Palais prit feu en 1987 et fut sérieusement endommagé. Pendant plusieurs années, il resta à moitié abandonné, âme perdue dans le paysage genevois. Aristide Briand ne l'aurait que difficilement reconnu.

Au début des années quatre-vingt-dix on observe une vigoureuse renaissance provoquée par la décision de la Conférence mondiale de Vienne d'établir le Bureau du Haut-Commissariat des droits de l'homme sur une base plus indépendante. Le travail de rénovation se poursuivant de 1993 à 1998, financé par le Gouvernement fédéral suisse et par la Société privée des Hôtels Wilson. Le coût total en fut estimé à 115 millions de francs suisses. Après son ouverture en 1998, l'Hôtel Président-Wilson adjacent et le Palais des Nations partagèrent les facilités de stationnement et du service d'entrée, mais guère plus. Aujourd'hui, le bâtiment est la propriété de la Confédération suisse et ce sont les Nations Unies qui bénéficient de ses installations.

LA VUE SUR LE LAC

Aujourd'hui, le personnel du Palais Wilson profite de ses gloires : un large aperçu sur le lac, de hauts plafonds, de vastes couloirs, une entrée majestueuse et un accès direct aux rues débouchant sur le centre ville mais aussi de ses inconvénients : des bureaux inégalement répartis, des parquets de bois grinçants dans de nombreux corridors, une attique lointaine, au cinquième étage, équipée d'une salle de gymnastique et de musculation improvisée, une cafétéria dont la vue donne sur la piscine de l'hôtel adjacent et une sortie vers la rue principale débouchant sur un cul-de-sac étriqué.

Pour éviter de se retrouver cernés, de nombreux membres du personnel du Haut Commissariat aux droits de l'homme utilisent quotidiennement le petit bus blanc qui assure la navette avec le Palais des Nations, ses grands services de conférence et ses quelque 2000 fonctionnaires. Pourtant cette séparation donne aux fonctionnaires du Haut Commissariat la mesure d'une mission centrée sur leur tâche spécifique comme pour beaucoup d'autres agences des Nations Unies.

Toutefois, leur grande tâche annuelle, la session de la Commission des droits de l'homme, avec ses 58 membres, se déroule au Palais des Nations, normalement dans la grande salle XIX, utilisant les importants services de conférence qui manquent tant au Palais Wilson. La Commission s'est tenue cette année du 15 mars au 23 avril, après quoi la plupart du personnel des droits de l'homme sont revenus avec plaisir vers la brise printanière du bord du lac, dans leur bâtiment plein de caractère et d'histoire.



RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA FAAFI ET DU COMITÉ MIXTE DE LA CAISSE DES PENSIONS DES NATIONS UNIES (MONTRÉAL, JUILLET 2004)

- 33^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DE LA FAAFI
- 52^{ÈME} SESSION DU COMITÉ MIXTE DE LA CAISSE DES PENSIONS DES NATIONS UNIES

En juillet 2004, le Conseil de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) a tenu sa 33^{ème} session annuelle au siège de l'OACI, à Montréal. Traditionnellement, la session précède immédiatement celle des organes de direction de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (le Comité mixte les années paires et le Comité permanent - émanation restreinte du premier - les années impaires). La délégation de la FAAFI auprès de ces organes a pour mission de défendre les intérêts des membres des associations qu'elle représente et, au delà, ceux de tous les retraités et bénéficiaires de la Caisse des pensions.

Dans un souci de concision nous passerons ici en revue de façon résumée les décisions prises successivement par la FAAFI et le Comité mixte sur les sujets qui intéressent le plus directement nos membres. Nous tenons à leur disposition sur simple demande (de préférence par courriel pour ceux qui en disposent, mais sinon en copie papier) les rapports complets établis par la FAAFI sur ces deux réunions.

QUESTIONS CONCERNANT EXCLUSIVEMENT LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FAAFI

Admission de nouveaux membres : UN Pensioners' Association (Pakistan) Association of former UN Staff Members (Grèce), AFICS (Bolivia). Nombre d'associations adhérentes à la FAFICS au 15 juillet 2004 : 32.

Budget : Un budget annuel de \$17.800 a été adopté. La cotisation pour chaque association a été fixée à \$1,15 par membre (soit environ \$3.900 pour l'AAFI-AFICS) contre \$0,75 précédemment, montant resté inchangé depuis treize ans.

Bureau de la Fédération pour 2004-2005

Président: Witold Zyss (AFUS, Paris)
Vice-Présidents: Andrés Castellanos del Corral (AFICS, New York)
Jean-Jacques Chevron (AAFI-AFICS, Genève)
Aurelio Marcucci (FFOA, Rome)
Tedla Teshome (AFICS, Addis Abéba)
Secrétaire: Anders Tholle (AAFI-AFICS, Genève)
Trésorier: Juan Mateu (AAFI-AFICS, Genève)
Secrétaire-adjointe: Lydia Ontal (AFICS-New York)

George F. Saddler, président sortant, a été nommé *President emeritus* de la Fédération.

Délégation de la FAAFI auprès de la 52^{ème} session (2004) du Comité mixte

Représentants : George F. Saddler (New York) Président
Witold Zyss (Paris)
Aurelio Marcucci (Rome)
Jean-Jacques Chevron (Genève)
Suppléants : Rita Douesnard (Montréal)
Oscar Larghi (Buenos Aires)

Assurance santé après la fin de l'activité professionnelle

Un groupe de travail de la FAAFI a examiné un excellent document préparé par la BAFUNCS (Royaume Uni) répertoriant pour la première fois les données de base des systèmes de protection de la santé dans le système de Nations Unies. Il a été décidé de transmettre ce document aux différents organismes de protection de la santé et de poursuivre l'étude des améliorations à apporter dans divers domaines (celui des soins de longue durée, notamment).

QUESTIONS EXAMINÉES SUCCESSIVEMENT PAR LA FAAFI ET LE COMITÉ MIXTE

Questions actuarielles et investissements

Près de la moitié de la session du Comité mixte a été consacrée à l'étude de ces questions. Le rapport de la FAAFI contient un résumé de deux pages du débat sur ces questions d'une haute technicité. Il peut être adressé sur demande aux personnes intéressées. L'éditorial du présent Bulletin rappelle brièvement les chiffres essentiels.

Système d'ajustement des pensions

Voir l'éditorial du présent Bulletin ainsi que l'article de Jean Hanus.

Abolition de la réduction de 1,5% sur le premier ajustement des pensions

Voir l'éditorial du présent Bulletin ainsi que l'article de Jean Hanus.

Révision de l'article 35 bis du Règlement de la Caisse des pensions (conjoints divorcés)

Voir l'article de Jean Hanus dans ce numéro du Bulletin.

Taille et composition du Comité mixte de la Caisse des pensions

Un groupe de travail avait été chargé de présenter au Comité mixte des propositions tendant à revoir en profondeur la question de la taille et de la composition du Comité. La FAAFI y avait été représentée par G. F. Saddler, W. Zyss et J.-J. Chevron. Le rapport du groupe de travail comportait, notamment, une recommandation de porter le nombre des membres titulaires de 33 à 42 et d'introduire - en plus - dans le Comité, deux membres (plus deux suppléants) représentant les retraités. Cette disposition était souhaitée depuis longtemps par les représentants des retraités et des bénéficiaires qui, jusqu'à ce jour, n'ont jamais envoyé au Comité de *membres* à part entière mais seulement des *représentants* sans droit de vote. Le Comité mixte n'a pas accepté cette proposition, estimant d'une part que l'augmentation du nombre des membres était excessive et d'autre part que la proposition rompait le caractère tripartite (gouvernements, administrations, participants actifs) du Comité mixte. Le groupe de travail a été prié de poursuivre sa tâche et de présenter de nouvelles recommandations en 2006.

Rapport sur la situation des retraités des anciennes républiques socialistes soviétiques

Malgré la très forte insistance du groupe des participants et de la FAAFI pour conserver cette question à l'étude, le Comité mixte, suivant l'exemple de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2002, a décidé de refermer ce dossier.

Maisons de retraites pour les pensionnés des Nations Unies

Suivant les conclusions négatives du Secrétariat de la Caisse sur la faisabilité du projet de création de maisons de retraite pour les retraités des Nations Unies, le Comité mixte a décidé de ne pas en poursuivre l'étude, estimant que ce projet ne relevait pas du domaine de compétence de la Caisse. La teneur et le ton du rapport ont été vivement critiqués par le porte-parole de la FAAFI.

La Caisse des pensions et le « Global Compact »

Le Comité mixte a approuvé une importante proposition du Secrétaire/Administrateur de la Caisse des pensions tendant à intégrer dans toutes les opérations de la Caisse (y compris dans les investissements) les

principes du développement durable et du Global Compact approuvés par les Nations Unies. Le Comité mixte a demandé à recevoir des rapports réguliers sur la mise en œuvre de ce projet.

Contrats du Secrétaire/Administrateur et du Secrétaire/Administrateur adjoint

Le contrat du Secrétaire/Administrateur de la caisse des pensions a été renouvelé pour cinq ans, ce dont il convient de se féliciter : M. Bernard Cochemé a fait, en quatre ans à peine, la preuve d'une grande compétence technique, de hautes qualités managériales et d'une attention personnelle soutenue aux problèmes des retraités. Un concours est ouvert pour le recrutement en 2005 du Secrétaire/Administrateur adjoint (actuellement M. John Dietz, sur le point de prendre sa retraite).

Prochaine session du Comité mixte

La 53ème session du Comité mixte de la Caisse commune des pensions des Nations Unies aura lieu en juillet 2006 au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

J.-J. C.



SUCCÈS ET DÉCEPTIONS À MONTRÉAL

Une délégation de notre Association s'est rendue à Montréal en juillet pour prendre part au Conseil de la Fédération des Associations d'anciens Fonctionnaires internationaux et pour suivre la session biennale du Comité Mixte de la Caisse des Pensions. L'intérêt de la délégation se portait principalement sur l'article 35bis des Statuts de la Caisse et sur le système d'ajustement des pensions.

Article 35 bis (conjoints divorcés)

L'article 35bis est le fruit de bonnes intentions gâchées par la hâte dans laquelle s'est déroulée la dernière phase des débats qui ont conduit à son adoption par le Comité mixte en 1998. Il ne viendrait à l'idée de personne de contester la nécessité de remédier aux injustices qu'engendrent les conflits conjugaux, mais il était ingénu de croire qu'une mesure réglementaire sommaire adoptée par un organe international de deuxième ou de troisième ordre, ignorant allègrement de complexes législations nationales, allait résoudre la question sans donner lieu à de nouvelles injustices et soulever d'infinis problèmes juridiques.

Notre Association a eu le courage de se pencher sur ces questions et d'entreprendre une étude en profondeur qui a permis d'éclairer certaines des conséquences de la nouvelle disposition sur la situation des conjoints survivants et plus généralement sur les aspects patrimoniaux des pensions. De quelle faute peut-on accuser le conjoint survivant pour le priver de l'intégrité d'un droit qui lui était indiscutablement reconnu par la Caisse, qui plus est sous la condition rigoureuse que l'intéressé ou l'intéressée soit resté le conjoint du bénéficiaire jusqu'à la date du décès de ce dernier ?

Nous avons reçu l'appui de la Fédération sur presque toutes nos propositions, et notamment sur celle qui consistait à appliquer la nouvelle disposition, prévoyant le partage de la pension de réversion entre le conjoint survivant et les conjoints divorcés, non pas dans le cas des bénéficiaires ayant pris leur retraite le 1^{er} avril 1998 ou après cette date, mais aux bénéficiaires ayant divorcé à cette date ou après cette date. La justification de notre proposition était claire : l'élément nouveau introduit par cette disposition dans les relations juridiques et financières entre les ex-conjoints pouvait conduire à une remise en cause de conventions de divorce confirmées.

Notre objectif était d'épargner à nos membres l'extrême désagrément de telles situations. En réalité, nous ne faisons rien d'autre que défendre les intérêts de nos membres, aussi bien le bénéficiaire que son conjoint survivant. Lorsque l'article 35bis a été adopté par le Comité mixte, les représentants des retraités n'avaient aucun moyen de s'opposer à son adoption ou de proposer des amendements à ses dispositions les plus contestables : ils n'avaient pas le droit de voter. Ils ne l'ont d'ailleurs toujours pas. Les participants, par contre, ont voté légèrement pour un article qui devait fatalement toucher certains d'entre eux ou leur conjoint survivant.

A la clôture du débat sur l'article 35bis au Conseil de la Fédération, nous avons également proposé que la durée du mariage, sur laquelle se fonde le partage de la pension de réversion entre les intéressés, soit déterminée en tenant compte de la date de la séparation effective des époux, qui peut précéder de longtemps la date officielle du divorce. Cette proposition a également été soutenue par les autres associations.

Ayant ainsi atteint notre principal objectif, nous avons soutenu les propositions avancées par la Guilde des femmes des Nations Unies et par l'Associations des anciens Fonctionnaires internationaux de New York, tendant à assouplir les conditions très restrictives mises à la reconnaissance du droit des conjoints divorcés (âge du conjoint divorcé, temps écoulé entre le divorce et le décès du bénéficiaire, etc.).

Nous sommes convaincus que l'article 35bis sous sa forme amendée non seulement offrira une meilleure protection à nos membres, mais encore contribuera à l'établissement de relations plus paisibles entre les conjoints concernés. Dorénavant, les bénéficiaires qui engageront des procédures de divorce sauront exactement quels seront les droits de futurs et éventuels conjoints survivants et pourront prendre, à titre privé, les dispositions nécessaires pour déterminer équitablement les droits respectifs des conjoints divorcés et survivants.

Toutes ces propositions formeront un ensemble qui sera présenté au nom de la Fédération et examiné lors de la prochaine session du Comité mixte en...2006 et approuvé par l'Assemblée Générale pour entrer en vigueur en ...2007 !

Ceci éclaire l'un des aspects du travail dans le domaine des pensions. L'attelage constitué par nous, les associations, et par la Fédération et le Comité mixte avance avec une extrême lenteur. Cela importe peu, sans doute, à des institutions qui pensent avoir l'éternité devant elles, mais nous, les retraités, ne sommes que des êtres mortels (pardon de le rappeler à nos lecteurs). Si nous continuons à nous démener et si nous sommes assez chanceux, nous ne serons pas débarrassés avant 2007 des aspects nocifs d'une disposition adoptée par le Comité mixte en juillet 1998 !

Système d'ajustement des pensions

Voyons maintenant les problèmes de l'ajustement des pensions. Sur proposition du Secrétaire/Administrateur de la Caisse, notre Association s'était chargée, pour le compte de la FAAFI, de mener une enquête sur ce sujet. Un groupe de travail de la Fédération a débattu des propositions résultant des suggestions recueillies par l'AAFI-AFICS auprès des autres associations, et le Conseil de la Fédération en a approuvé un certain nombre. Il aurait pu en approuver davantage si nous avions disposé de plus de temps pour en discuter.

Les principaux sujets examinés ont été la périodicité et la marge des ajustements aux variations de l'indice des prix à la consommation, la participation des associations et de la Fédération à la recherche de solutions aux problèmes d'ajustement des pensions, la question du fardeau persistant imposé aux retraités dans le cadre des mesures d'économie

adoptées en raison de déséquilibres actuariels soufferts par la Caisse (la déduction de 1,5 pour cent) et les problèmes résultant des interactions complexes entre les taux de change et le coût de la vie. Or il se fait que sur ce dernier point, capital, le Secrétariat de la Caisse avait fait une étude sur les insuffisances du système et proposé une mesure correctrice.

Revenons brièvement sur la double filière pour souligner que, si elle offre une protection satisfaisante contre les augmentations du coût de la vie dans le pays de résidence et même si elle permet aux retraités ayant opté pour la filière locale de bénéficier dans la limite de 10 pour cent de celle-ci (20 pour cent si la retraite est antérieure à 1994) de la hausse de la valeur du dollar, elle n'offre aucune protection contre une baisse de la valeur en dollar de la filière locale au-dessous de la filière dollar.

Il peut arriver ainsi qu'un retraité reçoive une pension pleinement ajustée pour tenir compte des variations du coût de la vie local (à la condition que l'indice des prix à la consommation soit fiable, ce qui est une autre histoire) qui soit très inférieure, en raison des mouvements de change, à la valeur de sa filière dollar. La seule limite au-dessous de laquelle la pension versée ne puisse pas descendre était jusqu'à présent la pension statutaire, c'est-à-dire le montant en dollars de la pension telle qu'elle a été établie au jour de la retraite, sans aucun ajustement pour tenir compte de la hausse du coût de la vie, que ce soit aux Etats-Unis ou ailleurs. Cette lacune était la cause d'injustices inacceptables dans les pays où l'évolution monétaire, économique et parfois politique avait conduit à des situations sociales chaotiques. La proposition du Secrétaire institue un plancher fixé au niveau de 80 pour cent de la filière dollar elle-même, ajustée selon le coût de la vie aux Etats-Unis, et non plus le montant initial en dollars non ajusté.

Cette mesure représente un progrès considérable du système d'ajustement des pensions, qui sera plus équilibré et plus équitable. L'institution de la double filière au début des années 80 avait constitué une amélioration marquante. La suite a montré, cependant, aux dépens et au désespoir parfois de certains de nos amis retraités, qu'il manquait un dernier élément de protection, un plancher fixé à un niveau décent, au-dessous duquel la valeur en dollars de la filière locale ne pourrait tomber. C'est maintenant chose acquise par la proposition, très opportunément préparée par le Secrétaire de la Caisse, a été adoptée par le Comité mixte.

Ainsi donc, une proposition préparée par le Secrétaire de la Caisse tandis que nous-mêmes préparions nos propres propositions sur le même sujet et obtenions l'aval du Conseil de la Fédération, franchit tous les obstacles et parviendra devant

l'Assemblée Générale dans quelques semaines. Nos propositions sur l'article 35bis ont été soumises au Comité mixte sous la forme d'un document de séance; le Comité Mixte en a pris note, c'est le moins, et en a renvoyé l'examen préliminaire à son Comité Permanent; on peut espérer qu'il sera inscrit à l'ordre du jour du Comité mixte en 2006. Nos propositions sur d'autres sujets suivront le même cours, si nous y veillons diligemment.

financiers et moraux que la Caisse représente pour eux. Un certain nombre d'insuffisances et d'obstacles empêche une défense efficace de ces intérêts. Il n'est probablement pas de souci plus pressant pour les Associations que d'élaborer des plans et des propositions en vue de surmonter ces obstacles et remédier à ces insuffisances.

Jean Hanus

Telle est la situation: le nombre des retraités augmente, de même que la somme des intérêts



HUMOUR

Client : « Je n'arrive pas à faire marcher votre CD-ROM d'anglais. »

Hotline : « Mettez le CD dans le lecteur ... il démarre ? »

Client : « Non ! »

Hotline : « Alors faites 'démarrer' »

Client : « Non, ça ne marche pas, il ne se passe rien ... »

Hotline : « Euh, sous quel système d'exploitation êtes-vous ? »

Client : « Vous vous parlez de la marque de ma chaîne hi-fi ? ».

Client : Vous me dites « pas de majuscules pour le mot de passe », c'est bien ça ?

Hotline : « Exact »

Client : « Et les chiffres, je les mets en minuscule aussi ? ».

Client : « Bonjour, je n'arrive pas à me connecter chez vous ... »

Hotline : « D'accord, on va régler tout ça, tout d'abord, j'ai besoin de savoir si vous êtes sur 3-1, 95, 98 ou Linux »

Client : « Non Monsieur, je suis sur Paris, 75 ! ».



LA SUISSE ET LES NATIONS UNIES

LE COÛT DES TRANSPORTS PUBLICS À GENÈVE : DES HAUTS ET DES BAS

Après avoir dans un premier temps augmenté le prix des billets et des abonnements et, pire encore, supprimé les réductions dont bénéficiaient les retraités ayant atteint l'âge auquel il est possible de bénéficier de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), soit 63 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, les Transports publics genevois (TPG) ont consenti quelques gestes intéressants en faveur des fonctionnaires et retraités internationaux qui utilisent les transports en commun dans Genève et ses environs.

En 2003, la tarification des trajets courts et moyens, de même que les abonnements mensuels et annuels ont été relevés. Ainsi, l'abonnement mensuel « Vermeil » est passé de 40 à 45 francs et l'abonnement annuel de 400 à 450 francs. Les réductions offertes aux enfants de moins de six ans et aux adultes de plus de 63/65 ans ont été supprimées. La seule réduction encore en vigueur était celle accordée aux titulaires d'une carte demi-tarif des chemins de fer suisses (CFF). De nombreux parents et personnes âgées ont protesté et une pétition a circulé parmi les retraités.

Toutefois, une initiative récente permet d'espérer une baisse des coûts des transports publics pour les retraités du système des Nations Unies résidant dans la zone franco-valdo-genevoise*. Grâce aux efforts conjoints de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, de la Mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC), d'UNIRESO (nouvelle communauté tarifaire de transports publics rassemblant les TPG, les CFF et les Mouettes genevoises) et des CFF, deux conventions ont été signées qui ont pour objet de réduire le coût des transports publics pour les fonctionnaires internationaux et les retraités du système des Nations Unies sous certaines conditions. Cette initiative est le résultat d'un plan de mobilité élaboré par la ville de Genève, qui a pour objet d'encourager et de faciliter l'utilisation des transports publics, ainsi que les déplacements urbains à vélo et à pied. Ce plan de mobilité permet de mettre en pratique les principes du développement durable et du « Pacte mondial » lancé par le Secrétaire général de l'ONU et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'est félicité de cette initiative.

Les membres de l'AAFI-AFICS résidant dans la région genevoise ont contribué à ce projet. Nous avons adressé à tous ces membres un questionnaire l'automne dernier et nous avons eu l'heureuse surprise d'apprendre que près de 750 réponses avaient été reçues, preuve de leur vif intérêt pour les transports en commun.

Des réductions sensibles du coût des abonnements ont été obtenues pour les fonctionnaires internationaux, les retraités et leurs conjoints, à certaines conditions. Par exemple, à Genève, un abonnement annuel à UNIRESO®, englobant tous les transports publics locaux, ne coûtera que 355 francs pour les retraités du système des Nations Unies ayant l'âge de l'AVS et auxquels s'appliquent les conventions, contre 450 francs à plein tarif. Ce privilège est également accordé aux conjoints des retraités des Nations Unies. Un abonnement annuel général aux CFF, en deuxième classe, leur coûtera 2054 francs, contre 2150 francs. On notera que cette réduction est également accordée aux conjoints des retraités et à leurs enfants de moins de 25 ans.

Il fallait initialement satisfaire à deux conditions pour bénéficier des réductions offertes aux retraités (les tarifs pour les fonctionnaires sont différents). Il faut premièrement avoir l'âge de l'AVS, soit 63 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, et deuxièmement être membre de l'Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (la MEC). À sa dernière Assemblée générale, le 6 mai 2004, la Mutuelle (la MEC) a décidé de donner aux retraités non membres accès au Plan de mobilité. Depuis, tout ancien fonctionnaire international résidant dans la zone franco-suisse peut prétendre à ces tarifs réduits.

La Mutuelle (MEC) constitue le lien administratif entre UNIRESO/CFF et les fonctionnaires/retraités désireux de bénéficier des réductions offertes. Il est possible d'obtenir des renseignements et les formulaires d'abonnement en téléphonant à l'Association (tel. 022 917 35 10) les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures. On peut aussi adresser un fax au 022 917 00 71, un courrier électronique à mec.amfi@unog.ch, ou une lettre au Bureau B-214, Palais des Nations, 1211 Genève 10.

Anders Tholle

* *L'Espace franco-valdo-genevois rassemble des municipalités directement concernées par les déplacements de personnes actives entre leur domicile et leur lieu de travail (trafic pendulaire). Elle englobe la ville de Genève, le canton de Genève, le district de Nyon, le pays de Gex et la Haute-Savoie.*



PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS

L'ENVAHISSANT GASPILLAGE

J'aime les papayes. A Bombay - aujourd'hui Mumbai - nous avons deux papayers dans notre jardin. Personne n'y faisait attention mais ils produisaient patiemment leurs fruits dont, bien entendu, nous nous régaliions.

L'autre jour, nous avons trouvé une belle papaye à notre Migros locale. Elle était ensevelie dans un sarcophage de dur plastique. Bon. D'habitude, je tâte les papayes pour voir si elles sont mûres ; enchâssée dans son plastique comme la Belle au Bois Dormant ou la Princesse des Neiges, celle-ci était à l'abri des doigts inquisiteurs. Comme elle me semblait mûre, j'entrepris d'ouvrir le tombeau. Howard Carter et Lord Carnarvon ont dû avoir moins de mal à ouvrir celui de Toutankhamon. J'usai, tour à tour, de couteaux, de tournevis, d'une scie et de quelques jurons mais le sarcophage demeurerait aussi impénétrable qu'une momie égyptienne. Pour finir, je m'emparai d'un couteau de cuisine aiguisé, le brandis des deux mains au-dessus du tombeau, marmonnai une secrète incantation et, enfin, l'abattis. Exactement comme les grands prêtres de l'antiquité offrant un sacrifice sur les ziggourats d'Amérique centrale².

A l'instar de ces grands Anciens, je libérai la papaye et l'éviscérai. Les dieux mayas furent satisfaits.

Problème suivant : comment se débarrasser de ce beau tombeau de plastique ? Essayez donc de l'enfoncer au fond de la poubelle : il se redresse instantanément, tel un cobra au fond d'une redoutable jungle indienne. Non, vous ne viendrez jamais à bout d'un bon tombeau de papaye. Le mieux est de le laisser remplir à son aise le sac à ordures.

Et tout cela pour une papaye. Le problème, tel que l'énonçaient les manuels d'arithmétique de notre enfance, est clair : si une papaye produit autant de déchets et de dur labeur, calculez ce résultat pour mille papayes.

Il y a une Migros à cent mètres à peine de chez nous. Trois ou quatre fois par semaine, un énorme camion Migros fait ses livraisons et bloque la moitié de la rue. Un peu plus tard c'est le trottoir qui est bloqué par une montagne de cartons dans lesquels marchandises et douceurs ont été livrées. Pour le rayon des fleurs, chaque fleur - chaque pétale ? - arrive dans son propre emballage de pays exotiques : Thaïlande, Philippines, Tahiti, Samoa ... Les piétons n'ont plus qu'à quitter le trottoir et se retrouvent au milieu d'un trafic rendu déjà plus agressif du fait de la présence du camion. Vieilles dames et jeunes enfants sautillent et gambadent entre les camions, esquivent les voitures et s'interpellent bruyamment lorsqu'ils sont parvenus sur le trottoir opposé.

Bien entendu, je sais que ces cartons sont essentiels à notre mode de vie... Si vous déménagez, vous en avez d'autant plus besoin que nul déplacement ne peut se faire sans un bon nombre d'entre eux. Les boîtes à bananes sont les plus commodes ; mais ça ne durera pas car on étudie déjà la façon de faire pousser des bananes droites, plus faciles à emballer³. Si vous voulez passer par chez nous pour en ramasser quelques-unes, ne vous gênez pas ; jusqu'à ce que vous les ayez embarquées, le trottoir restera fermé à la circulation humaine.

Il y a quelque quarante supermarchés Migros à Genève. Si chacun produit autant de déchets, combien en produisent quarante ? Le nôtre n'est pas l'un des plus petits. Il y a aussi toutes les succursales Coop ; et des douzaines de magasins d'alimentation. Il y a aussi des quantités de cafés et de restaurants ; sans parler de nos maisons et de nos appartements. Or nous ne sommes qu'une ville de taille moyenne dans un monde qui en compte des centaines. L'imagination vacille.

En Suisse, nous utilisons en moyenne 300 kg de papier et de carton par an et par personne ; soit environ cinq fois plus que la moyenne mondiale qui est de 45 kg. Sommes-nous particulièrement prodigues ? Emballons-nous davantage que dans les autres pays ? Ou bien est-ce seulement parce que Genève est le siège de nombreuses organisations internationales, particulièrement douées, on le sait, pour

² Selon les bons auteurs, les ziggourats de Mésopotamie (fin du 3^{ème} millénaire avant JC) n'étaient pas, comme leurs cousines d'Amérique centrale, le lieu de sacrifices humains. Hérodote en parle au contraire comme d'un lieu magnifiquement décoré, où vivaient les riches prêtresses épouses des dieux. Heureusement qu'Aamir n'a pas eu - espérons-le du moins - cette image en tête en abattant son couteau. Les dieux n'auraient pas été satisfaits... (NdT).

³ Ne riez pas, ami lecteur : on étudie très sérieusement aussi, pour les mêmes raisons, le remplacement des bouteilles par des récipients à section rectangulaire. Bientôt vous aurez votre Juliéna en brique, surtout si la Commission européenne s'en mêle. (NdT).

gaspiller le papier ? Ou encore, est-ce parce que la moyenne mondiale est radicalement abaissée par le fait que les populations du Tiers Monde utilisent peu ou pas de papier ?

Observons que le papier recyclé permet d'utiliser vingt fois moins d'arbres, cent fois moins d'eau, trois fois moins d'énergie pour sa production. Genève a récupéré 8691 tonnes de papier en 2002 contre 4598 tonnes en 1998. Un beau résultat, mais il y a encore trop de papier qui part avec nos ordures ménagères : 55.000 tonnes chaque année, ou encore un kilo par personne et par jour⁴.

Alors je me pose la question : chaque papaye, avocat, mangue, fruit de la passion doit-il vraiment être embaumé dans un carton de plastique dur, à l'imitation des pharaons des temps anciens ?

Chaque botte de fleurs doit-elle reposer dans son carton individuel ?

Et avons-nous besoin de fruits et de fleurs qui viennent de l'autre côté de la terre à grand renfort de centaines d'avions et de camions qui vomissent leur pollution et participent au réchauffement de la planète ?

J'aime l'idée d'exporter des emplois vers les pays les plus pauvres. Mais ne devrait-on pas se fixer une limite de bon sens ? Voici quelques exemples à faire écarquiller les yeux :

- Deux fois par mois, quinze tonnes de crème partent dans des camions-citernes d'Argovie vers l'Italie pour y être conditionnées en bouteilles-aérosol. Ces bouteilles sont alors renvoyées en Suisse par camions spéciaux tandis que les camions-citernes s'en retournent à vide.
- Coquillages et crustacés pêchés au Danemark et aux Pays-Bas sont transportés au Maroc pour y être décortiqués, puis retournent en Europe du Nord pour y être vendus.
- Les ordures collectées en Italie sont envoyées en Allemagne pour y être incinérées.

Et si vous pouvez tout acheter n'importe où, quel plaisir aurez-vous à visiter les pays exotiques à la bonne saison pour y déguster mangues et litchis ?

1^{er} juin 2004

Aamir Ali



⁴ L'AAFI-AFICS est fière de cette contribution d'Aamir Ali aux objectifs du développement durable que prône la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. A votre tour, demandez à vos enfants de ne pas jeter dans la poubelle votre collection du *Bulletin* quand vous n'y serez plus, mais de la remettre pieusement aux Services de la Ville de Genève. Merci. (NdT).

RÉCIT DE CARRIÈRE

Tout a commencé en Principauté de Monaco dans une manufacture de poterie (manufacture Cerart, fournisseur breveté de S.A.S. le Prince de Monaco). C'est là que j'ai pu gravir tous les échelons de la profession grâce à M. Jean Pinon, ingénieur céramiste de la manufacture de Sèvres et M. Jean Benoît, ingénieur céramiste diplômé de l'école céramique de Vierzon.

C'est ce dernier qui, après une mission de courte durée au Laos, m'a recruté pour faire de la formation professionnelle pour adulte dans un projet du BIT à Vientiane, dirigé par Monsieur Pierre Borg. J'ai donc, pendant six ans, formé une douzaine de jeunes Laotiens (femmes et hommes) aux différentes disciplines du métier : extraction des argiles sur les berges du Mékong – préparation des pâtes – tournage – coulage – estampage – décoration – cuissons, etc. etc.).

Dans la troisième année avec les stagiaires, nous avons produit deux pièces d'architecture ornementale pour décorer les salons de l'aéroport de Vientiane (*'le char du soleil'* composé de 180 pièces – 2 m.50 x 1 m.40, plus deux apsaras de 1 m.40 chacune) ; Il s'agit de hauts reliefs en terre cuite.

L'atelier au Centre de la promotion de l'artisanat qui commençait à faire de la commercialisation a été stoppé net à cause des événements politiques. En 1976, toutes les missions techniques ont dû quitter le Laos. De retour au pays, c'est M. Jacques Heuchenne, remplaçant de M. Borg, qui m'a fait convoquer à Genève ; il s'agissait d'établir un document de projet pour l'artisanat en Haute-Volta. Le document de projet adopté par les deux parties m'a été confié : de 1978 à 1984, je me suis donc transformé en expert céramiste !. Mon travail consistait à améliorer les conditions de travail des artisanes dans tous les domaines des secteurs artisanaux (la poterie, le tissage et la vannerie), pour cela j'étais épaulé de trois volontaires des Nations Unies au début, et de six à la troisième année ; avec aussi le concours du personnel local (six animatrices du Centre des artisans ruraux de Bobo-Dioulasso où le projet a été basé, deux animatrices pour chaque discipline).

Le projet prévu pour une durée de trois ans a été reconduit pour la même durée : durant ces six années, nous avons couvert trois régions (la Volta Noire, la Comoé et la Bougouriba). Pour cela nous avons bénéficié de deux camionnettes 404 bâchées et de deux chauffeurs voltaïques, qui nous ont servi de traducteur. Lorsque la première 404 bâchée a été vendue par le P.N.U.D., elle indiquait au compteur 275.000 km. (90 % en piste de tôle ondulée). Il a été construit quatre ateliers, avec la participation des villageois (trois en poterie, un en tissage, tous entièrement équipés).

Il a été formé des groupements villageois dans les différents secteurs artisanaux dans le but d'acheter ânes et charrettes pour le transport des matières premières et des produits finis (argile, bois, fil, métiers à tisser, navettes, etc. etc.). Au bout de la troisième année, une volontaire s'est occupée de la commercialisation, le groupement des potières de Tchériba a pu, grâce à notre appui, ouvrir un comptoir dans la capitale Ouagadougou où tous leurs produits se sont écoulés. Durant ces six années, du lundi au vendredi, j'étais sur les chantiers en brousse et, malgré le manque de confort et les risques encourus, j'en ai gardé un bon souvenir. Seulement, les six coups d'état ont quelque peu freiné le projet.

En 1983, j'ai transporté dans mes bagages une centaine de pièces de poterie qui ont servi à une exposition dans les locaux du B.I.T. à Genève ; hélas, je n'ai pu y assister.

Je dois quand même dire merci à mon excellente santé et à mes facultés d'adaptation. Il serait trop long de raconter en détail toutes les péripéties vécues pendant mes séjours en Afrique ou en Asie.

10 juin 2004

Jean Léandre Mucini



CAROTTES DES CALOTTES

Des carottes extraites des glaciers et des calottes glaciaires sont d'une grande utilité pour en déduire les conditions climatiques et la composition de l'atmosphère aux temps reculés à partir de l'étude des couches de neige tombée. Plus la carotte est longue, plus longue est la période représentée par l'échantillon. Bien sûr, les couches en profondeur sont comprimées par le poids de celles en dessus, et la précision avec laquelle l'on peut faire une calibration dans le temps y diminue quelque peu. Plusieurs carottes glaciaires ont déjà été retirées dans l'hémisphère nord, notamment dans les Alpes et la calotte Groenlandaise.

Dans l'autre hémisphère, à la station antarctique de 'Dome C' à plus que 3.000m. d'altitude, un nouveau record a été établi en ce qui concerne la longueur d'une carotte : trois kilomètres par séries de morceaux d'environ trois mètres de long et 10cm de diamètre. Ceci représente quelque 740.000 ans d'histoire de l'enneigement.

Un consortium de dix états européens (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Norvège, Royaume Uni, Suède et Suisse) est engagé dans une expérience connue en anglais comme l'*European Project for Ice Coring in Antarctica* (EPICA). Il paraît qu'à Dome C il ne reste qu'une centaine de mètres avant que la foreuse n'atteigne la roche continentale, avec une carotte couvrant les 900.000 dernières années. Une période plus qu'intéressante pour les climatologues, bien que les géologues diront que ce n'est que le mi-parcours depuis le commencement de notre ère quaternaire.

Un premier examen de la carotte confirme que les derniers 740.000 ans ont vu huit âges des glaciers et huit périodes interglaciaires (semblables à celle dont nous jouissons actuellement). En prolongeant ce cycle, les experts croient que l'interglaciaire actuelle va durer encore 15.000 ans au moins, même sans parler des effets d'activités humaines.

La prochaine étape sera l'analyse des minuscules bulles d'air contenues dans la glace pour tracer l'histoire du gaz carbonique, et éventuellement d'autres substances, dans l'atmosphère.

Robin Perry

Source : Communiqué du British Antarctic Survey, Cambridge
le 9 juin 2004
www.antarctica.ac.uk/News

LE CLIMAT EN 2003

Même dans ce Bulletin, mention a été faite de la chaleur exceptionnelle qui régnait l'été dernier dans une partie de l'Europe (*Bulletin de l'AAFI*, Vol.62, No. 4 septembre 2003, p.15). A Genève la température moyenne fut de 5.4°C trop élevée par rapport à la moyenne estivale. Comment ce fait se place-t-il dans le contexte du monde entier et de l'année entière?

La température moyenne à la surface de la planète fut de 0.46°C en excès de la moyenne pendant les trente ans 1961-1990 (la norme actuelle). L'année 2003 se place en troisième position après 1998 (+0.55°C) et 2002 (+0.48°C) parmi les valeurs enregistrées depuis le début des relevés instrumentaux en 1861. Toutefois, la tendance au réchauffement est ainsi maintenue; la température moyenne globale s'est accrue de 0.6–0.7°C depuis le vingtième siècle.

Le printemps dans l'hémisphère sud est la saison du redouté 'trou' d'ozone dans la stratosphère, et en septembre 2003 l'étendue du trou atteignit 28 million km², égale à la superficie record de 2000. Donc il reste indispensable de se protéger du rayonnement solaire. La perte d'ozone ne dépend pas uniquement de la quantité de substances qui le détruisent présente dans la stratosphère inférieure, mais aussi des conditions météorologiques qui y prévalent.

R.P.

Source : *Bulletin* de l'Organisation météorologique mondiale, Vol 53 No. 2 - www.wmo.int
avril 2004

COURRIER DES LECTEURS

LE TEMPS, LA GRENOUILLE ET LE TAS DE BOIS

à J.-J. C.

La prévision du temps est un joli métier,
Celui qui le pratique est météorologue.
Sa méthode aujourd'hui n'a rien à envier
A la mathématique, et si un astrologue
Lit toujours l'avenir sans regarder le ciel,
Le météorologue a tout un matériel,
Baromètre, ordinateur, ballon-sonde,
Pour ausculter, mesurer, l'air et l'onde,
Qui nous fait oublier qu'autrefois l'escargot
Portant au bout de sa queue un petit ballot
De boue, où la grenouille en son bocal plongée
Grimpant à son échelle, annonçaient une ondée.

De tous temps, cependant, nous avons confondu
La cause et ses effets, c'est un trait bien connu.

Illustrons-le d'un apologue
Montrant le météorologue
Tel qu'il était au Canada
Quand Cartier Québec y fonda.

Dans ces arpents de neige, l'été caniculaire,
Un trappeur fatigué des courses circulaires
En quête de profits, et rompant tous liens
Avec la société de ses concitoyens,
Un beau jour s'en alla trouver au fond des bois
Paix et sérénité, comme fait l'Iroquois
Quand l'âge l'y invite.
Notre homme comprit vite,
L'automne s'approchant, qu'il devait sans tarder
Bien garnir son bûcher afin de se garder
Des possibles rigueurs de la saison prochaine.
Armé de sa cognée, sans relâche il enchaîne
Abattages et tronçonnages. Sa maison,
Sa cabane plutôt, il faut garder raison,
S'orne donc d'un bûcher haut de plusieurs coudées.
L'homme, ainsi rassuré, des dernières journées
De l'été jouissant, un antique fauteuil
Offrait à son corps las un opportun accueil.
Il était là, rêveur, quand s'approche un sauvage
-Passez-moi ce vocable, autrefois en usage
Pour désigner là-bas les coureurs de ces bois-
Vous avez compris qu'il s'agit d'un Iroquois,
Qui civilement salua
Puis d'un coup d'œil évalua
La hauteur du bûcher.
Le trappeur sans broncher
Ni montrer trop d'inquiétude
Lui dit : « l'hiver sera-t-il rude ? »
Acquiesçant, l'Iroquois dit craindre sa rudesse
Mais sans plus préciser, gardant avec adresse
L'air vague et réservé qui sied à tout devin,
Et puis, mystérieux, se remit en chemin.
Le trappeur, ébranlé, sitôt reprend la route
Des forêts; il abat, il tronçonne, il n'écoute

Que ses appréhensions et la peur des frimas.
Devant sa cabane, s'enfle et grossit le tas
De bon bois.
L'Iroquois
Vient derechef
Montrer son chef.

On lui demande encor si l'hiver sera rude.
Il montre cette fois bien plus de certitude,
Confirmant nettement l'approche de grands froids.
Le trappeur, incertain du véritable poids
De ces prédictions, repart avec alarme
Faire ample provision d'érable, chêne et charme.
Le tas grossit encor. C'est heureux car voilà
Notre Iroquois qui passe et salue « Holà »
(Qui, je crois, se dit « Hugh » en pays mohican,
Fenimore Cooper l'a dit dans un roman).
Clairement il prévoit un hiver sans faiblesses
Avec blizzard, tempête et neiges jusqu'aux fesses.
L'hiver fut la confirmation
De cette horrible prévision.

Après qu'il fut passé, bénissant son augure,
Le trappeur, admirant sa prévision si sûre,
S'enquit de son secret. L'Iroquois, révélant
Ses mystérieux indices, répond l'air savant :
« Quand l'homme blanc de bois fait son plein de réserve,
Que le Grand Manitou de l'hiver nous préserve ! »

La Fontaine, mon maître, accueille avec bonté
L'humble essai d'un lointain et fidèle disciple,
Et que celui qui, dans notre dernier périple,
M'en donna le sujet, soit ici remercié.

A la manière de ... Jean de la Fontaine
(pcc Jean Hanus)



REVUE DES LIVRES

SERGIO VIEIRA DE MELLO : UN ESPOIR FOUROYÉ⁵

Ceux qui s'attendent, sous ce titre, à lire un témoignage sur la carrière du haut fonctionnaire doué et brillant qui, pendant des années, fut l'un des acteurs les plus remarquables des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire du HCR, avant de devenir, au poste de haut-commissaire aux droits de l'homme, l'un des espoirs de sa génération d'« internationaux », seront déçus. Le livre qui a paru au début de l'été 2004 sous la plume de J.-C. Buhner et C. Levinson est davantage consacré à une critique acerbe de l'Organisation des Nations Unies (les institutions spécialisées sont ménagées) et de ses organes, en particulier de la Commission des droits de l'homme.

J.-C. Buhner est correspondant du journal *Le Monde* auprès des Nations Unies à Genève où il couvre depuis plusieurs années les travaux de ladite Commission. On peut donc aisément comprendre son désenchantement, voire sa colère, devant le simulacre de débat auquel se livre tous les ans la Commission, connue désormais pour son art consommé à enterrer ou à escamoter les cas les plus flagrants de violation des droits de l'homme ; une commission « prise en otage » par le cynisme de certains pays notoirement connus pour leur mépris de fer à l'égard de ces droits. Les auteurs y consacrent des observations fort pertinentes. Un chapitre contient aussi une critique désabusée du fonctionnement de l'Organisation mais elle n'apporte rien de bien original au vieux débat sur ce thème : déséquilibre politique croissant au sein du Conseil de sécurité, paralysie progressive de l'Assemblée générale et de ses commissions devant un ordre du jour chaque année plus dément et une avalanche de documents devenue incontrôlable, lourdeur de l'administration, etc ...

En effet, depuis plusieurs années déjà, le Secrétaire général lui-même dénonce ces dysfonctionnements - certes, en termes plus diplomatiques - dans son rapport annuel à l'Assemblée générale. Sans vouloir faire preuve d'un optimisme béat, il semble que peu à peu le besoin de véritables réformes fasse son chemin, même parmi les gouvernements qui seront bientôt invités à les approuver. A preuve, comme le reconnaissent les auteurs (même s'ils ne semblent guère y croire), le travail en profondeur entrepris cette année même par Kofi Annan avec l'aide directe d'un groupe de consultants personnels, anciens responsables politiques de très haut niveau dans leurs pays respectifs. Leur rapport devait être rendu au « Sec Gen » dans le courant de l'été 2004. Attendons donc sa publication, le débat et la mise en œuvre des réformes préconisées par ces hommes et ces femmes qui, comme l'a dit le Premier ministre suédois, « n'avaient pas droit à l'erreur ».

Là où l'on reste le plus sur sa faim dans le livre de Buhner et Levinson, c'est à la lecture des nombreuses pages consacrées à ce qu'aurait pu faire « Sergio » s'il n'avait pas été victime de l'attentat du 19 août 2003 à Bagdad et s'il avait poursuivi sa tâche de haut-commissaire aux droits de l'homme. Le livre s'appuie pour une très large part sur une interview donnée aux auteurs par Sergio Vieira de Mello le 26 novembre 2002, au lendemain de sa nomination à ce poste. Il y développe longuement sa conception de la défense et de la promotion des droits de l'homme. Mais aux auteurs qui le pressent de questions sur « l'avenir des droits de l'homme dans un monde en mutation », il répond dans un élan de franchise : « laissez-moi le temps d'apprendre ». Comme on le sait, la sauvagerie des ennemis des droits de l'homme ne lui aura pas laissé ce temps-là. Que seraient devenues ses idées généreuses, humanistes et progressistes, à l'expérience du « terrain » qu'il connaissait si bien mais dans un tout autre domaine ? Il est un peu vain, nous semble-t-il, de supputer ce qu'aurait fait Vieira de Mello dans le domaine miné des droits de l'homme et ce qu'il serait devenu dans la hiérarchie des Nations Unies s'il avait vécu. Si ...

Très belle préface de José Ramos Horta, Prix Nobel de la Paix 1996 et ministre des affaires étrangères de Timor-Est, témoin direct de l'action de Sergio Vieira de Mello dans son rôle de « parrain de l'indépendance du Timor ».

J.-J. C.



⁵ «Sergio Vieira de Mello, un espoir foudroyé», par J.-C. Buhner et Cl. B Stevenson, Editions des Mille et une Nuits, 192 p., prix 12 €

EDITORIAL

THE LEAN YEARS

“The Pension Fund is in good health.” Who said this, quite recently? The Chief Executive Officer/Secretary of the Fund, Mr. Bernard Cochemé himself, when he was the guest of honour at our lunch on 22 June.

And he enumerated the reasons for his optimism. A large increase in the number of active participants (82,245 on 31 December 2003), larger than the increase in beneficiaries (52,406 on the same date). A market value of the Fund’s investments which was more than \$26 billion in June 2004. An annual income which was \$1.1 billion more than expenditure. A fourth actuarial surplus since 1997, which though less than the two previous valuations, was nevertheless 1.14 % of pensionable remuneration in 2003. A real rate of interest of 4.1 % per year – calculated over 44 years and adjusted for inflation – higher than the rate (3.5 %) used for the actuarial valuation. The CEO/Secretary concluded that these results were a good indication of the capacity of the Fund to meet both its short and long term commitments.

Why then this gloom that seemed to reign over the 52nd session of the Joint Staff Pension Board, Montreal July 2004 ?

The Report of the 27th actuarial valuation of the Fund as at 31 December 2003 recognised that the “financial situation of the Fund was solid,” but recommended that the surplus of 1.14 % should be used with prudence; in 1999 it was 4.25 % and in 2001 it was 2.92 %. The Government members of the Board, followed by the representatives of the Administrations, were alarmed at this reduction. They considered that the danger of violent fluctuations of the market and of the dollar should not be ignored; it was therefore imperative to put brakes on any proposal to improve, however slightly, any benefits of pensioners. In their view, in spite of the positive analysis of the Fund’s financial situation, it was imperative to maintain a safety buffer of 1 % of the surplus. There thus remained 0.14 % available. This was very little.

This position of principle led to a lively controversy on whether the suppression of the 1.5 % on the first pension adjustment – in force for some 20 years because of the need for economy – was still justified since the Board had approved its suppression in 2002 “*subject to a surplus being revealed at the next valuation*”.

This condition had been met, but evidently going back on a firm commitment (which would have cost 0.42 % of the surplus of 1.14 %) would not have bothered the Governments or the Administrations. The participants’ members, supported by FAFICS, made determined efforts for the maintenance of promises given. Recognising that it was really difficult to ignore completely the promise of 2002, the Governments and Administrations reluctantly proposed a phased approach: 0.50 % immediately (i.e. April 2005, after the approval of the General Assembly) and the remaining 1.0 % in 2006; this would be subject to the same condition of finding a surplus at the end of 2005. It was this or nothing, as a vote would certainly have shown. What could one do?

However, there is a positive note. Having discussed the system of pension adjustments, the Board decided (subject to the approval of the General Assembly) to accept the proposal of the CEO/Secretary providing a guaranteed minimum of 80 % of the amount in dollars of pensions calculated according to the local track. This measure will provide relief to our colleagues in a small number of countries where there had been violent devaluations of their currencies (notably Argentina, Brazil, Uruguay) to such a point that they had lost 60 to 70 % of their pensions. It would allow them to regain a pension that was decent if not wholly equitable. It is of course true that the actuarial cost of this positive decision amounted to only 0.005 % of pensionable remuneration. It is clear that this measure must dispel any hopes that pensioners who had chosen the local track might have had of ever being able to return to the dollar track – except for rare individuals. But after all, as a representative of an Administration said somewhat scornfully, “*Should the Fund provide any protection against what ultimately turned out to be a bad choice?*”

Our hopes had been disappointed in seeing the mountain labour to give birth to a mouse. We shouldn’t imagine that the future will be any better. We need to prepare ourselves for determined battles in the years to come to maintain the value of our pensions, leave alone seek any spectacular improvements.

Jean-Jacques Chevron.



NEWS FROM OUR ASSOCIATION

DATES TO REMEMBER

9-15 October 2004	Trip to New York
15 November 2004	Deadline for nomination of candidates for the 2005 elections
30 November 2004	AAFI-AFICS Winter Lunch at the ILO Restaurant
5 April 2005	65 th AAFI-AFICS General Assembly
Every Wednesday 09h30 – 12h30	AAFI-AFICS Permanence in Office C.544-1, Palais des Nations, Geneva ☎ 0041(0)22 917 3330
1 st & 3 rd Wednesday of the month, 12h00 – 14h00	The <i>Amicale du Soleil</i> meets for an informal lunch at the Café du Soleil, Petit-Saconnex, Geneva

ACCESS TO THE PALAIS DES NATIONS

The following arrangements have been established for access to the Palais des Nations by retired staff:

On foot

Any holder of a badge or retired officials courtesy card issued by the UN or one of the specialized agencies may enter the Palais grounds during the normal UNOG working hours. Those who do not have such a badge must produce some form of identification to the security guards at the entrance and give the name or names of those persons they wish to contact (this information will be checked by the guards).

By car

United Nations retired staff (including UNHCR, UNICEF, UNDP, etc) will be issued with *parking stickers valid for the same period as their courtesy card*. The parking stickers can be obtained at the Security offices, Villa des Feuillantines. Only one sticker will be issued per person.

Retired staff from the specialized agencies who wish to visit the MEC, the Pension Fund offices, the Joint Medical Service, GPAFI, the UBS or SAFI, and who have a valid badge/card from their former organization, will be issued at the entrance with a *daily parking sticker*. There may in special circumstances be exceptions to this rule (enquiries should be made at the Villa des Feuillantines).

NEWS FROM THE ORGANIZATIONS

19 AUGUST 2003 ...

On 19 August 2004, the United Nations family observed the first anniversary of the Baghdad tragedy when 22 staff members were killed and many more injured. One year later the Secretary-General, Kofi Annan, paid tribute to the sacrifice of these men and women in the presence of the families of those who had died and some 80 survivors of the bombing. At a ceremony in the Palais des Nations at Geneva, he recalled that the purpose of their mission had been to help to restore peace and stability. He spoke of his personal affliction and discouragement after the tragedy, and of his hopes that those responsible for this crime would be punished. He promised to do everything he could to ensure the protection of those who served the Organization without compromising the accomplishment of their task.

The Assembly Hall at the Palais des Nations was full when the long procession of the families of those who had died and the survivors of the attack, headed by a guard of honour of six officers and by Kofi Annan and his wife, walked slowly down the Hall to take their seats in front of the podium (see photo on cover page).

There followed the projection of a video film – 22 portraits, the arrival of the team in Baghdad, Sergio Vieira de Mello with the Secretary-General and with the staff at Baghdad, Jean-Sélim Kanaan with his wife and newborn son, Nadia Younes, and all the others, doing their job or having fun, an outline of their lives and hopes.

After the observance of a minute of silence, a member of each of the victims' families lit a candle, a long row of 22 lights, in memory of each of our colleagues. The sister of one of the victims, representing the families, then spoke not only of the sorrows of the past but also of their hopes for the future that their sacrifice should not be in vain.

The Secretary-General unveiled a plaque that was later mounted in the centre of the *Hall des pas perdus*, and Barbara Hendricks closed the commemoration in song.

That same evening, Gilberto Gil, Brazilian composer, singer and public figure, paid a musical tribute to honour the victims of this tragedy at a concert held at the Victoria Hall in Geneva.

UNITED NATIONS

New UN High Commissioner for Human Rights

The Secretary-General has named **Louise Arbour** as the new United Nations High Commissioner for Human Rights (see photo on cover page). A Canadian Supreme Court justice, Ms. Arbour became internationally known as the chief United Nations prosecutor, trying crimes during the Balkan wars of the 1990s and bringing cases against the main perpetrators of mass killings in Rwanda in 1994. Former Yugoslav president Slobodan Milosevic was one of a number of leading Serbian and Yugoslav officials, whom she indicted for crimes against humanity.

Mrs. Arbour succeeds Sergio Vieira de Mello of Brazil, who while serving as the Secretary-General's envoy to Iraq was one of 22 persons tragically killed on 19 August 2003 when the UN office in Baghdad was bombed. Since Mr. De Mello's death, his deputy, Bertrand Ramcharan, a Guayanaian national and career UN staff member has been Acting High Commissioner for Human Rights. Mrs. Arbour took up her new appointment on 1 July 2004 (UN Department of Public Information).

Other appointments

In addition to filling the vacancy in the Office of High Commissioner for Human Rights, the Secretary General of the United Nations has also appointed a successor to the late Sergio Vieira de Mello in his functions as the United Nations senior envoy to Iraq, in the person of Ambassador **Ashraf Jehangir Qazi**, Pakistan's Ambassador to Washington.

Mr. Qazi will be heading the “leading role” assigned to the United Nations in a Security Council resolution on Iraq, but it may be some time before he takes up his post in Baghdad because of the continuing concerns about the level of protection there for foreign workers (New York Times, 13 July 2004).

An Argentine Human Rights advocate, **Juan Mendez**, has been appointed Special Advisor on the Prevention of Genocide to the Secretary General of the UN. Mr. Mendez was a political prisoner in his home country Argentina during the military dictatorship (Reuters).

UNMIK, KOSOVO

The Chief of the governing UN Mission in Kosovo resigns citing ill health

Former Finnish Prime Minister and UN General Assembly President **Harri Holkeri** submitted his resignation to Secretary-General Annan on 25 May 2004 after just nine months on the job. Holkeri, who is 67 years old, was hospitalized in France when he suffered a collapse after having briefed European Foreign Ministers in Strasbourg on the situation in the troubled Serb province. His mission was dealt a severe blow in March 2004, when ethnic Albanians went on a rampage against Serbs living in NATO-protected enclaves, reversing the international communities’ efforts to bring the two groups closer together. About 800 Serb homes and dozens of religious sites were destroyed or damaged. These events occurred after it had been reported that two young children of ethnic Albanian origin had been chased by a crowd of ethnic Serbs into a river where they were alleged to have drowned. Mr. Annan accepted Mr. Holkeri’s resignation expressing his understanding and sympathy for the reasons for his departure prior to the end of his term of office in August 2004. Mr. Annan has asked Norwegian **Ambassador Karl-Eide** to head an investigation of the ethnic violence which occurred in Kosovo.

The Secretary-General has appointed a veteran UN official to replace Mr. Holkeri, in the person of **Mr. Søren Jessen-Petersen**, a Danish national who has worked in various senior functions with the UN High Commissioner for Refugees and in the UN Secretariat. Mr. Jessen-Petersen came to his new Kosovo appointment after having served for four months as the European Union’s representative to Macedonia. He will be the UN’s fourth special representative to Kosovo, after Bernard Kouchner of France, Hans Hækkerup of Denmark and Holkeri. (UN News Centre, Reuters, WFUNA Newsletter).

WHO-UN

The widow of **Jean-Sélim Kanaan**, a former staff-member of the WHO, who was killed while working for the UN in Iraq when the United Nations Headquarters building in Baghdad was bombed on 19 August 2003, has received the posthumous French Legion of Honour medal awarded to her husband. The award took place during a ceremony at the Permanent Mission of France in Geneva. Former Minister and former Head of the UN Mission in Kosovo **Bernard Kouchner**, who had worked with Kanaan in Kosovo, spoke movingly of him describing him as a brother he had lost (Tribune de Genève).

NEWS FROM THE ASSOCIATIONS

ITU

The Bureau of the Former ITU Staff Members Section (of the ITU Staff Union) reports in its June 2004 Bulletin on several socio-cultural events during the first half of 2004. In March they organized an afternoon visit to the Red Cross Museum in Geneva, in April they went on a daytrip to Valais during which they visited the underground salt mine in Bex, took lunch at Martigny and visited the Albert Anker painting exhibition at the Giannada Foundation in Martigny. Shortly thereafter the Section had its spring lunch at "le Pirate" in Ferney-Voltaire. And, finally, from 7 to 13 May they did a roundtrip by bus to Belgium visiting Brussels, Antwerp, Gand, Bruges and Waterloo.

The Section is planning the following further excursions in the fall: 14-16 September excursion to the Vallée de Conches, the Aletsch Glacier and Ernen in the Valais, on 12 October an excursion to the Vallée de Joux in the Jura and, finally on 8-9 December they will be going to Festival of Lights in Lyon.

A very active Section, indeed.

AFICS, NEW YORK

We reported in our June Bulletin on the obstacles, which had been put in the way of former UN staff, when visiting the UN Headquarters, as a result of heightened security measures by the United Nations. Contrary to active staff, UN retirees were banned from using the pedestrian entrance near 42nd Street, also known as the "Secretariat entrance". They had to go round to the public entrance on the northern side of the UN building complex, where a large tent had been set up to provide cover for security control and the screening of visitors. Some Security Guards were known to turn the elderly, former colleagues away from the Secretariat entrance with orders like: "To the tent!" This applied to all UN pensioners, including such a well-known personality as Sir Brian Urqhart.

After strong protests from AFICS-(New York), a joint working group was established with the participation of Management, Security and AFICS-(New York), and an order was issued on 19 April 2004 that the "restriction at the 42nd Street entrance will no longer apply to retirees..."

ARICSA, VIENNA

Our sister association in Vienna held a General Meeting on 3 June 2004, at which it was reported that its membership stood at 952. President Josephine Andorfer reported that the Association's former President, Klaus Feldmann, had withdrawn from the Executive Committee. She expressed the Association's gratitude to Feldmann, who had overseen the Association during a very crucial period in its history. As in the AAFI-AFICS Assembly, held a few months earlier, much attention was given to the problem of Long-Term Care benefits in organizational health insurances. Peter Lillie who explained that it was necessary to strengthen the negotiating position of ARICSA representatives on the local health insurance bodies in their dealings with the Vienna-based organizations, as well as to lend strength to the upcoming FAFICS Council presented a draft resolution. The meeting approved the draft resolution.

In Vienna Long-Term Care benefits are currently limited to the IAEA, which had adopted a pilot scheme three years ago. IAEA will soon be discussing the continuation of this scheme. Other Vienna-based organizations have no Long-Term Care benefits in their insurance plans; their introduction into the joint UNIDO-UNOV van Breda insurance plan has been stalled because UNOV needs UN Headquarters authorization to participate and this has not yet come.

AFICS, BEIRUT

Calling itself the Beirut Chapter of AFICS, the Beirut Association established itself as an AFICS in its own right in September 1999. It was granted official status by the Government of Lebanon in January 2001, and it became a member of FAFICS in July of the same year. The Association has recently issued the its first Newsletter, containing twelve pages of news about UN pensions, FAFICS, appointments in the UN agencies in Lebanon, an interview with the Association's President, and articles on health, culture, recreation as well as book reviews, all in English. Membership is open to former international civil servants, who reside in Lebanon, Syria and Jordan. As of June 2004 the Association had 154 eligible members, who must pay US\$ 20.00 for annual membership or US\$ 200.00 for life. The founding provisional Committee was replaced the first duly elected Executive Committee on 23 February 2001, with Farouk Mawlawi as President. A new Executive Committee was elected on 20 April 2004, again with Farouk Mawlawi as the President, George Abu Jawdeh as Vice-President and Antoine Kharrat as Secretary, with four others occupying functions as Accountant, Treasurer and members.

AFICS, EGYPT

This Association launched a new magazine called the "BEYOND Quarterly" last year. Its First Quarter edition for 2004 is a very impressive 21-page, well written and bi-lingual Arabic-English issue. The contents are of the highest quality, with substantive, development-oriented, cultural and social articles. Members of AAFI-AFICS, and particularly those who can read Arabic, may request copies by writing to the Editor beyond, AFICS-EGYPT, 17 El Said el-Aali Street, Dokki, Giza, Egypt, telephone +202 388 38 77, fax +202 760 10 41, or e-mail: beyond_aficsegypt@mail.unesco.org

REBIRTH OF A PALAIS - THE COLOURFUL PAST AND DYNAMIC PRESENT OF A UN LANDMARK

By David Winch, UNOG⁶

Unlike many other UN agencies and bodies, housed in could-be-anywhere glass and steel blocks, the Palais Wilson (see photo on the back cover) on Lake Geneva houses the Office of the High Commissioner for Human Rights in a distinctive urban landmark infused with plenty of lore.

In 1920, the grand five-floor Hôtel National, which had stood since 1875 on a particularly attractive stretch of lakefront Geneva, was called upon, in the wake of the Versailles conference after the First World War, to take on another role: to be the first headquarters for the fledgling Société des Nations, or League of Nations. As Switzerland voted resoundingly to join the international organization in 1920, it offered the 225-room hotel as a world base for the new organization. The hotels' rooms were transformed into offices, and the rest is history.

Top diplomats

From then on, the Palais Wilson whose first formal meeting as League headquarters (initial League meetings were held in London) took place on November 20, 1920, welcomed guests at the top level of European and world diplomacy, the Powells, Joschka Fishers and De Villepins of their day – foreign affairs luminaries such as Sir Robert Cecil and Aristide Briand, Nansen, Herriot, Stresemann and Venizélos, many of whom adorn street signs but are otherwise little heard about today.

The five-storey pink and grey stone Palais Wilson, replete with stone-carved flourishes, was suitably adapted and upgraded. But it was always too small and lacked space for expansion. In 1923, it was estimated that 3 million Swiss francs would be needed to enlarge the Palais Wilson but only 5000 square metres of space was available nearby. By contrast, by the end of the 1920s, hand purchases and swaps had enabled League planners to assemble large blocks of land near Geneva, somewhat inland and away from the lake. The acquisition of the Ariana Park area allowed builders to use at least 250,000 square metres, quite an upgrade. (The cost to build the Palais des Nations would be commensurately greater – about 35 million francs).

⁶ David Winch is an editor at UNOG. This article was published in the UN SPECIAL and is reproduced here with the permission of its author and the editor of the UN SPECIAL, for which we are grateful.

Palais Wilson, renamed in 1924 after the internationalist US president, was clearly going to be superseded by a new complex. The move was final by 1936-37, when all League staff decamped in stages to the newly completed Palais des Nations.

Hitting the skids

After the late 1930s, Palais Wilson began an odd long-term decline – no longer a high-end hotel or diplomatic focal point, it changed owners and functions repeatedly. The grand old Palais hit the skids. Over the decades, it was gradually reduced to a dingy low-end apartment building, at one time full of squatters and homeless grad students. By the 1980s, sitting at the tail end of the Paquis district, its past glory was covered in grime. Like some fading Southern aristocrat out of a Faulkner novel, it strived to maintain a measure of grace and charm but was unable to pay the bills.

The Palais' image was such that in 1985, celebrated British actor John Hurt (Elephant Man) starred in an independent film, *Beyond Darkness*, in which he played a caring older brother who rescues his sibling from a psychiatric institution and installs him in an apartment in the Palais Wilson. The disoriented brother wanders the halls and is haunted under the vast ceilings and huge hallways by visions of the apocalypse.

Perhaps fittingly, the Palais actually caught fire in 1987 and was extensively damaged. For several years it stood semi-abandoned, a lost soul in the Geneva landscape. Aristide Briand would hardly recognise the place.

In the early 1990s a vigorous renaissance began, timed around the 1993 Vienna world conference on human rights that established the Office of the High Commissioner on a more autonomous footing. Renovation work continued from 1993 to 1998, funded by the Swiss federal government and the private Société des Hôtels Wilson. Total cost was estimated at 115 million Swiss francs. After its opening in 1998, the glitzy adjacent Hotel President-Wilson and the Palais shared parking facilities and a service entrance but little else. The Swiss state now owns the building and the UN enjoys the facilities.

Lakefront view

Today, staff of the Palais Wilson enjoy its glories – a broad lakefront view, high ceilings, wide hallways, a grand entrance and easy access to downtown city streets – along with the oddities : unevenly sized offices, with ceilings too high or too low, squeaky wood parquet floors in many hallways, an out-of-the-way 5th floor attic with an improvised gym and weight room, a cafeteria view that glares into an adjacent hotel swimming pool, and a main street entrance opening on a narrow cul-de-sac.

To avoid being hemmed in, many of the 400 staff at Human Rights travel repeatedly each day by navette or small white shuttle van, back and forth to the mother-ship Palais des Nations, with its extensive conference services and 2,000 plus fonctionnaires. Still, this separation gives Human Rights staff a sense of mission, as at many agencies, focusing on their specific UN-appointed task.

Arguably, their biggest annual task, however, the session of the 58-member Commission of Human Rights, takes place back at the Palais des Nations, usually in spacious Salle XIX with its extensive conference services, all unavailable at Palais Wilson. The Commission was held from 15 March to 23 April 2004, after which most Human Rights staffers returned to a spring breeze on the lakeshore in their quirky and historic home.



MEETINGS OF THE FAFICS COUNCIL AND UNITED NATIONS PENSION BOARD (MONTREAL, JULY 2005)

- **33rd Session of the FAFICS Council**
- **52nd Session of the UN Joint Staff Pension Board**

As every year, the Council of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) met in July, in Montreal. It always meets immediately before the organs of the Pension Fund (the Board in even years and the Permanent Committee in odd ones). The task of the FAFICS delegations is to protect the interests of the members of the associations and in fact of all the pensioners and beneficiaries of the Pension Fund.

In the interests of brevity, this article will review in summarised form the decisions taken by FAFICS and the Pension Board on questions of direct interest to our members. The complete reports of these two bodies are available on request, preferably by e-mail.

QUESTIONS WHICH ONLY CONCERN MEMBER ASSOCIATIONS OF FAFICS

Admission of new members: UN Pensioners' Association (Pakistan); Association of Former UN Staff Members (Greece); AFICS (Bolivia). Thus on 15 July 2004, FAFICS had 32 members.

Budget: An annual budget of \$17,800 was adopted. The contribution rate for member associations was fixed at \$1.15 per member (about \$ 3,900 for AAFI-AFICS), compared with \$0.75 previously, a rate that had not been changed for more than ten years.

Officers of the Federation for 2004-2005

President: Witold Zyss (AFUS, Paris)
Vice-Presidents: Andres Castellanos del Corral (AFICS, NY)
Jean-Jacques Chevron (AAAFI-AFICS, Geneva)
Aurelio Marcucci (FFOA, Rome)
Tedla Teshome (AFICS, Addis Ababa)
Secretary: Anders Tholle (AAFI-AFICS, Geneva)
Treasurer: Juan Mateu (AAFI-AFICS, Geneva)
Deputy Secretary: Lydia Ontal (AFICS, NY)

George F. Saddler, retiring President, was appointed *President emeritus* of the Federation.

FAFICS delegation to the 52nd Session of the Pension Board, 2004

Representatives: George F. Saddler (New York), President
Witold Zyss (Paris)
Aurelio Marcucci (Rome)
Jean-Jacques Chevron (Geneva)
Alternates: Rita Douesnard (Montreal)
Oscar Larghi (Buenos Aires)

After Service Health Insurance

The FAFICS Working Group had examined an excellent document prepared by BAFUNCS (UK), bringing together for the first time the basic data on the various health schemes of the UN system. It was decided to transmit this document to the different health schemes and to pursue the study of improvements in various areas (notably for long-term care).

QUESTIONS EXAMINED SUCESSIVELY BY THE FAFICS COUNCIL AND THE PENSION BOARD

Actuarial Questions and Investments

Almost half the Board's session was devoted to these highly technical questions and the FAFICS report contains a two-page summary of the discussions. The editorial in this Bulletin gives the essential figures.

Pension Adjustment System

See the Editorial and the article by Jean Hanus in this Bulletin.

Suppression of the reduction of 1.5% of the first adjustment of pensions

See the Editorial and the article by Jean Hanus in this Bulletin.

Revision of Article 35 bis of the Fund's Regulations (Divorced Spouses)

See the article by Jean Hanus in this Bulletin.

Size and Composition of the Pension Board

The Working Group of the Pension Board had submitted proposals on the size and composition of the Board. FAFICS was represented on the Working Group by George Saddler, Witold Zyss and J.-J. Chevron. Its Report included a recommendation to increase the number of titular members from 33 to 42 and moreover to add two members and two alternates to represent pensioners. This had been a long standing wish of the representatives of pensioners and beneficiaries who hitherto had been representatives, not members, without the right to vote. The Board did not accept this proposal; it believed that the increase was excessive and that it violated the Board's tripartite character. The Working Group was asked to pursue its task and submit new recommendations in 2006.

Report on the situation of pensioners in the former Soviet Socialist Republics

Despite the strong insistence of the participants and of FAFICS to maintain this question on the agenda, the Board followed the decision of the General Assembly in 2002, and decided to close the file.

Retirement Homes for UN pensioners

Following the negative conclusions of the Fund's secretariat on the feasibility of establishing retirement homes for pensioners, the Board decided not to pursue the matter. It felt that the question did not lie in the competence of the Fund. The spokesman of FAFICS strongly criticised the tenor and tone of the Report.

The Pension Fund and the "Global Compact"

The Board approved an important proposal of the CEO/Secretary aiming at integrating, in all its operations including investments, the principles of sustainable development and of the Global Compact approved by the UN. The Board asked that it should be provided with regular reports on the implementation of this decision.

Contracts of the CEO/Secretary and his Deputy

The contract of the CEO/Secretary had been renewed for five years and the Board congratulated him. In fact, though Mr. Bernard Cochemé had hardly completed four years, he had already demonstrated his technical competence, his managerial qualities and his constant personal attention to the problems of retired persons. A competition was opened for the recruitment in 2005 of a Deputy CEO/Secretary (at present John Dietz, who is about to retire.)

Next Session of the Pension Board

The 53rd Session of the Pension Board will be held in July 2006 at the headquarters of the Office of the United Nations in Nairobi (Kenya).

J.-J. C.



SUCCESS AND DISAPPOINTMENT IN MONTREAL

The delegation of our Association arrived in Montreal in the early days of July for the annual meeting of the Council of the Federation of the Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) and for the biennial session of the Pension Board. The main objects of interest to the delegation were the proposed reviews of Article 35bis (divorced spouses' pension benefits) of the Fund's Regulations and of the Pension Adjustment System.

Article 35 bis (divorced spouse's benefit)

Article 35bis became the offspring of Good Intentions, and Haste (this at least at the critical moment of the last debate before its adoption by the Pension Board in 1998). Nobody would question the need to redress injustices resulting from conjugal conflicts, but who would be naïve enough to think that a summary legislative step proposed by a second or third ranking international body and joyously cutting across complex national laws would solve the problem without creating new injustices and raising far-reaching legal questions?

Our Association was daring enough to raise these questions and to undertake an in-depth study of the matter, throwing some light on the consequences of the new provision on the situation of the surviving spouses and more generally on the patrimonial aspects of pensions. What kind of fault did the surviving spouse commit to be deprived of the integrity of a right thus far unquestionably recognised by the Fund, moreover under the very strict condition that the surviving spouse was the spouse of the late beneficiary at the date of his or her death ?

We received the support of the Federation for practically all of the details of our proposals which were, *inter-alia*, to apply the new Article 35bis (providing for a sharing out of the survivor's benefit between the surviving spouse and the divorced spouse or spouses) *not to beneficiaries separated on or after 1 April 1999 but to beneficiaries having divorced on, or after, that date*. The reason for our proposed amendment was clear: the new element introduced by Article 35bis into the legal and financial relationships between the beneficiary, his or her spouse and his or her divorced spouse or spouses, could lead to re-opening discussion of the terms of divorce settlements which had already been confirmed. It was to spare our member retirees from this invidious situation that we put forward our proposals. In so doing, we did no more than defend the interests of our members, the beneficiaries or their surviving spouses. When Article 35bis was adopted by the Pension Board, the representatives of the retirees had no means with which to oppose its adoption or to amend its most objectionable

provisions: they had no voting right and they still have none. Participants, on the other hand, lightly joined in the approval of an article which, years later, would inevitably affect some of them or their surviving spouses.

At the close of the debate on Article 35bis in the 33rd FAFICS Council, we also proposed that the duration of the marriage, which served as a criterion for the apportionment of the survivor's benefit among the entitled spouses, divorced and non-divorced, should be determined by reference to the date of the effective separation of the spouses, which may be much earlier than the official date of the divorce. The other Associations also supported this proposal.

Having attained our main objective, we also supported proposals made by the UN Women's Guild and AFICS-New York to liberalise the very restrictive conditions attached to the recognition of the rights of a divorced spouse (age of the divorced spouse, time elapsed between the divorce and the death of the beneficiary, etc.)

We believe that, in its proposed new form, article 35-bis will not only provide for better protection of our members, but it will also contribute to more peaceful relationships between the parties concerned. Henceforth, the future beneficiaries engaging into divorce procedures would know exactly what would be the rights of possible future surviving spouses and could take private steps to determine equitably the respective entitlements of the divorced and surviving spouses.

All of this will be part of a package to be put forward on behalf of the Federation and discussed at the next session of the Pension Board in...2006 and, if our ship comes in, adopted by the General Assembly for entry into force some time in...2007.

This throws some light on one aspect of the work in the field of pensions. As a team, the Associations, the Federation and the Pension Board are working at a very slow pace. It does not matter very much for supposedly ever-lasting institutions, but we, retirees, are just mortal beings (sorry to remind our readers!). If we fight hard and are lucky enough, we are not going to be rid before 2007 of negative aspects of a provision adopted by the Board in July 1998 !

Pension adjustment system

We turn now to pension adjustment problems. Our Association had assumed leadership in conducting a survey on these problems. A Working Group of the Federation had discussed proposals arising out of the suggestions made by the Associations and

the Council of the Federation has approved a number of them. It could have approved more of these if more time had been available.

The main subjects discussed were: the periodicity and range of the adjustments of pensions, the variations of the consumer price indices, the involvement of the Federation and Associations in the search for solutions to problems of adjustment, the ever-lasting burden on retirees of economy measures adopted by the Board in response to actuarial imbalances (the 1,5 percent deduction) and the problems arising out of the complex inter-reactions of exchange rates and cost of living. It so happened that, on this last and critical item, the Secretariat of the Fund had produced a new study on the shortcomings of the system and it proposed a remedy.

Let me again explain briefly that if the dual track offers satisfactory protection against cost-of-living increases in the country of residence and even allows retirees under the local track to take advantage of increases in the exchange value of the dollar up to 10 percent (or 20 percent for retirees separated before 1994), a limitation called the "cap", it has, so far, offered no protection against a fall of the local track under the dollar track, so that retirees might have their local track fully adjusted to the cost-of-living (assuming that consumer price indices were perfectly reliable, which is another matter...) but, due to the vagaries of currencies, significantly below the dollar track. The only limit under which the amount received would not fall was the statutory entitlement of the retiree, i.e. the dollar amount to which he or she was entitled at the time of separation, unadjusted of course to any variation in the cost-of-living, be it in the U.S.A. or in the country of residence. This was generating unacceptable injustices in countries where monetary, economic or sometimes political developments ended into chaotic social situations. With the new proposal of the Secretary, the floor will henceforth be 80 percent

of the dollar track itself, adjusted to the U.S. consumer price index, and no more the unadjusted initial dollar amount.

This constitutes considerable progress towards a better balanced and more equitable pension adjustment system. The introduction of the dual track was a significant improvement in the early eighties. Experience has shown, however, to the detriment and, sometimes despair, of some of our brother retirees, that a last element of protection was missing: namely a decent floor under which the **value in dollars** of the local currency pensions should not be allowed to fall. This has now been achieved by the Pension Board's adoption of the proposal very appropriately prepared by the Secretary of the Fund.

So, a proposal prepared by the Secretary, while we were preparing our own proposals on the same general question and had them cleared by the Council of the Federation, will go through and will reach the General Assembly in a few weeks. Our proposals for changes of Article 35bis were submitted to the Pension Board in the form of a conference room paper, noted by the Board, somewhat inattentively, and referred over to next year's session of the Standing Committee for a preliminary discussion, with the hope that it will be put on the agenda of the Pension Board in 2006. Our proposals on other items will follow course, if we attend to it diligently.

This is the situation at present: the number of retirees is growing, as is the sum of their interests, moral and financial, in the Fund. The effective defence of these interests is hampered by a number of shortcomings or bottlenecks. There is probably no more urgent concern for the Associations than working out plans and proposals to overcome these obstacles to their action.

Jean Hanus



JOKES

A man visits his new GP and asks for a full medical exam. After two visits and exhaustive lab tests, the doctor told him he was doing "fairly well" for his age.

A little concerned at the ambiguity of that comment, the patient asked: "Do you think I'll live to be 80?"

"Well," said the doctor, "Do you smoke tobacco or drink alcohol?"

"Oh no," the patient replied. "I've never done either".

"Do you eat steak, beef or cheeses?" asked the doctor.

"No," said the man, "I know all that red meat and dairy products are very unhealthy."

"Do you spend a lot of time in the sun, like playing golf, sailing or swimming?"

"Nope," said the patient.

"Do you gamble, drive fast cars, or sexually fool around?" asked the GP.

"No," he said. "I've never done any of those things."

The doctor looked the patient up and down and asked: "Then why do you give a damn if you live to be 80?".

The Personnel Office of the World Health Organization used to keep a "Fun Book", which they read to cheer themselves up on dismal days. Some of the entries:

From an American character reference:

"This nurse is a very warm person."

Suggested action: "Recruit her for the Geneva winter."

From an unsolicited letter requesting employment:

"I am a young man with no qualifications, but I have strong arms and a willing heart."

Suggested action: "Send him to the English pool."

From an applicant's reply to a questionnaire: "Sex: ..."

Answer: "Occasionally."

And another: "Have you ever had any criminal convictions?"

Reply: "Only one, 50 dollars fine for petting in the park (fines start at 2 dollars)."

And from a Personal History form, always remembered by the editor of "Traveller's Tales", Bernadette Rivett:

Country of Residence: USA

Length of Residence: 92 feet.

From an application for a resident's permit:

Parents' address: "The cemetery."

(extracted from the BAFUNCS' "Travellers Tales" publication, which was the subject of a Book Review in the June 2004 Bulletin).

RECENTLY, I WAS DIAGNOSED WITH A.A.A.D.D. – AGE ACTIVATED ATTENTION DEFICIT DISORDER

This is how it manifests:

I decide to wash my car.

As I start toward the garage, I notice that there is mail on the hall table.

I decide to go through the mail before I wash the car.

I lay my car keys down on the table, put the junk mail in the trash can under the table, and notice that the trash can is full

So, I decide to put the bills back on the table and take out the trash first.

But then I think, since I'm going to be near the mailbox when I take out the trash anyway, I may as well pay the bills first.
I take my check book off the table, and see that there is only one check left.
My extra checks are in my desk in the study, so I go to my desk where I find the can of Coke that I had been drinking.
I'm going to look for my checks, but first I need to push the Coke aside so that I don't accidentally knock it over.
I see that the Coke is getting warm, and I decide I should put it in the refrigerator to keep it cold.
As I head toward the kitchen with the coke a vase of flowers on the counter catches my eye – they need to be watered.
I set the coke down on the counter, and I discover my reading glasses that I've been searching for all morning.
I decide I better put them back on my desk, but first I'm going to water the flowers.
I set the glasses back down on the counter, fill a container with water and suddenly I spot the TV remote. Someone left it on the kitchen table.
I realize that tonight when we go to watch TV, I will be looking for the remote, but I won't remember that it's on the kitchen table, so I decide to put it back in the den where it belongs, but first I'll water the flowers.
I splash some water on the flowers, but most of it spills on the floor.
So, I set the remote back down on the table, get some towels and wipe up the spill.
Then I head down the hall trying to remember what I was planning to do.
At the end of the day: the car isn't washed, the bills aren't paid, there is a warm can of coke sitting on the counter, the flowers aren't watered, there is only one check in my check book, I can't find the remote, I can't find my glasses, and I don't remember what I did with the car keys.

Then when I try to figure out why nothing got done today, I'm really baffled because I know I was busy all day long, and I'm really tired.
I realize this is a serious problem, and I'll try to get some help for it, but first I'll check my e-mail.
Do me a favour, will you? Forward this message to everyone you know, because I don't remember to whom it has been sent.

Don't laugh – if this isn't you yet, your day is coming!

GROWING OLDER IS MANDATORY.
GROWING UP IS OPTIONAL
LAUGHING AT YOURSELF IS THERAPEUTIC!

Contributed by our member Hans Carl



SWITZERLAND AND THE UNITED NATIONS

THE UPS AND DOWNS OF PUBLIC TRANSPORT COSTS IN GENEVA

After first having increased ticket and subscription prices and - worst of all – abolished the existing reductions for pensioners at the age of entitlement to the Swiss Old Age pension benefits (AVS age: women 63/men 65 years), the Public Transport System in Geneva (TPG) have since made some interesting gestures towards international staff and retirees who commute in and around the city.

In 2003 prices for short and medium distance tickets as well as monthly and annual subscriptions were all raised, in the latter cases the cost of the monthly “scarlet” subscription was increased from 40.00 to 45.00 francs, and the annual subscription from 400.00 to 450.00. The existing reductions of the cost of tickets for children up to 6 years of age and for

adults over 63/65 years were abolished. The only old reduction to remain available to the general public is for travellers who have subscribed to the Swiss Railways' (CFF) half-tariff card. There were many protests from parents of children and elderly users and a petition of complaints was circulated among pensioners for signature.

However, a recent development has introduced prospects for cheaper public transport for UN system pensioners living in the Franco-Valdo-Geneva zone */. Thanks to the joint efforts of the UN Joint Staff Pension Fund, the International Civil Servants' Mutual Association (La Mutuelle/MEC), UNIRESO® (a new public service community made up of the TPG, CFF and the Mouettes Genevoises,

which offers integrated prices for transport), as well as the CFF, two conventions have been signed, which reduce the cost of using public transport for international staff and UN system retirees under certain conditions. The development of these conventions was a result of a Mobility Plan, which had been drawn up by the city of Geneva, the aim of which is to encourage and facilitate the use of public transport, as well as movements in town on bicycles and on foot. The elaboration of the Mobility Plan by the UNJSPF and La Mutuelle gives the opportunity to put into practice the principles of sustainable development and the covering "global compact", as launched by the Secretary-General of the United Nations. The UN Environment Programme (UNEP) has also welcomed the venture.

Members of AAFI-AFICS living in the Geneva region contributed to this project. We sent out a questionnaire to all such members last fall, and we were delighted to find that some 750 of our members responded, indicating a strong interest in the use of public transport.

Significant reductions have been obtained in the cost of subscriptions to such transport for staff-members, retirees and to spouses of retirees, subject to certain conditions. For example, an annual subscription to the UNIRESO system in Geneva, covering all local, public transport facilities, will only cost 355.00 Swiss francs for UN system retirees of AVS age covered by the convention, as compared to 450.00 francs for the general public. The UNIRESO privilege extends equally to spouses of UN pensioners. A general annual subscription to

the Swiss railways (CFF), 2d class, will cost UN system retirees of AVS age 2054.00 instead of 2150.00 francs. It should be noted, that this latter reduction is also available to spouses of retirees and to their children under 25.

Two conditions needed to be met in order to benefit from the reductions obtained by the conventions for retirees (the prices for staff members are different). As mentioned above the applicant/beneficiary must be of AVS age, which means 63 years old for women and 65 years for men. The second condition was that the applicant had to be a member of the International Civil Servants' Mutual Association (La MEC). However, at its last General Assembly, held on 6 May 2004, the members of the Mutuelle (MEC) decided to provide for access to the Mobility Plan to retirees who are not members of the Association. Since then, any former international civil servant living in the Franco-Swiss area is eligible to become a member and, thereby, to have access to the reduced fares.

La Mutuelle/MEC provides for the administrative link between UNIRESO/CFF and staff/retirees who wish to benefit from the reductions offered by the convention. Information and orders for subscriptions can be obtained by telephone to the Association on 022 917 35 10, which answers all working days from 9.00 to 12.00 and from 13.00 to 16.00, by faxing a request to fax no. 022 917 0071, e-mailing mec.amfi@unog.ch, or writing to Room B-214, Palais des Nations, 1211 Geneva 10.

Anders Tholle

*/ The Franco-Valdo-Geneva zone covers a group of municipalities, which are closely linked by the movement of workers to and from their workplace ("pendular" travellers). The zone consists of the city of Geneva, the canton of Geneva, the district of Nyon, the "country" of Gex and the Upper Savoy.



CAREER MEMORIES

It all started in the Principality of Monaco in a pottery works – Cerart, the accredited supplier to H.R.H. the Prince of Monaco – where I had risen through the grades thanks to Mr Jean Pinon, a ceramic engineer from the Sèvres factory, and Mr Jean Benoît, a qualified ceramics engineer from the Vierzon School of Ceramics.

It was after a brief mission in Laos that Mr. Benoît recruited me for an ILO adult vocational training project in Vientiane, under the direction of Mr Pierre Borg. For six years I trained a dozen young Laotians (both men and women) in the different stages of the craft: extracting the clays from the banks of the Mekong; preparation of the paste; turning; casting; stamping; decorating; firing, etc.

During the third year with the trainees, we produced two pieces of ornamental architecture to decorate the halls of Vientiane airport – the "Sun chariot" comprising 180 2.5 m. x 1.4 m. pieces as well as two terra-cotta haut relief apsaras of 1.4 m each.

The workshop of the Centre for handicraft promotion, which was starting to market its production, had suddenly to be closed because of the political events. In 1976 all the technical missions had to leave Laos. Back in France, I was asked to go to Geneva by Mr Jacques Heuchenne, successor to Mr Borg, to draw up a handicraft project for Upper Volta. The project document agreed to by both parties was entrusted to me, and from 1978 to 1984 I thus converted myself into an expert in ceramics! My job was to improve the working conditions of the artisans in all the different branches – pottery, weaving and basket making. I was assisted at first by three, and later six, UN volunteers, as well by the local staff (six animators, two for each branch, from the Bobo-Dioulasso Centre for rural handicrafts).

The initial three-year project was extended for a further three years. During these six years we covered the three regions of the Black Volta, Comoé and Bougouriba. We had two covered 404 vans and two local drivers who were our interpreters. When the UNDP sold the first van, the meter had clocked up 275.000 km, 90% on tracks of corrugated iron. Four fully equipped workshops were built with the help of the villagers, three potteries and one for weaving.

In order to buy donkeys and carts to transport the raw materials and the finished products (clay, wood, thread, looms, shuttles, etc), groups were created in the different villages. By the end of the third year, a volunteer took charge of the marketing and the Tchérriba pottery group was able, with our support, to open a shop in the capital, Ouagadougou, that sold everything they produced. For six years, from Monday to Friday, I worked at the sites in the bush and, despite the lack of comfort and the danger, I have good memories. Only six coups d'état curbed the project somewhat.

In 1983, I brought back in my luggage some 100 pieces of pottery that were exhibited at the ILO in Geneva. Alas, I was not able to be there.

I must however, be grateful for my excellent health and ability to adapt. It would take too long to recount in detail all the ups and downs of the years I spent in Africa and Asia.

10 June 2004

Jean Léandre Mucini



OF CABBAGES AND KINGS

GALLOPING WASTE

I like papayas. In Bombay, that is now Mumbai, we had two papaya trees in the garden. No one paid any attention to them, but they patiently went on producing fruit which we enjoyed as a matter of course.

The other day, we got a fine papaya from our local Migros. It was entombed in a sarcophagus of stiff plastic. Fine. I usually prod a papaya to see if it's ripe; encased in plastic like the Sleeping Beauty or the Ice Princess, it was protected from prodding fingers. When it seemed ripe, I tried to open the tomb. Howard Carter and Lord Carnarvon had less difficulty in opening Tutankhamen's tomb. I used knives, screwdrivers, a saw and bad language but the sarcophagus remained as unmoving as an Egyptian mummy. Finally, I took a sharp kitchen knife, held it over the tomb with both hands, murmured a secret chant and plunged it down. Just like an ancient priest offering sacrifice on the ziggurats of Central America.

In the spirit of those ancients, I liberated the papaya and eviscerated it. The Mayan gods were pleased.

Next problem: how to get rid of the fine plastic tomb. When you squashed it down in the garbage container, it sprang up again like a cobra in some fearsome Indian jungle, ready to strike. No, you cannot keep a good papaya tomb down. Finally, the only way was to let it fill the garbage bag.

All this for one papaya. As the arithmetic books of our childhood used to ask, *If all that is for one papaya, how much garbage, travail and toil will a thousand papayas produce?*

We have a Migros just a hundred metres from our building. Some three or four mornings a week, an enormous Migros truck comes to deliver supplies and to block half the road. Later, the sidewalk (or

pavement) is blocked off with scores of cartons in which the goods and goodies were delivered. For the flower section, each flower – each petal? – comes in its own carton, from exotic lands: Thailand, Philippines, Tahiti, Samoa. Pedestrians have to get off the pavement (or sidewalk) and move into the traffic which is already bad tempered because of the truck. Old ladies and young children hop and skip round the trucks, dodge the traffic, and cheer each other loudly when they've made it back to the sidewalk (or pavement).

Now, of course I know these cartons are essential to our way of life. If you're moving, you need them for no move can take place without several of these boxes. Banana boxes are the best; this may not last because they are busy inventing a straight banana that will be easier to pack. If you want to come to our area and pick up a few, please feel free to do so; Until you've taken them away, the pavement (or sidewalk) remains barred to human traffic.

There are some 40 Migros supermarkets in Geneva: if one super market produces such enormous quantities of waste, how much do 40 produce? Ours is but a small one. There are the Coop supermarkets; there are dozens of other food shops. There are scores, many hundreds of cafes and restaurants. And there are our private homes and apartments. And we are only one not very large city in world which has hundreds. The mind boggles.

In Switzerland, we use an average of 300 kg of paper and cardboard per person per year; this is about five times the world average of 45 kg. Are we particularly profligate? Do we package more than other countries? Or is it only because Geneva houses so many international organizations, and they are of course champions in generating waste paper? Or is it because the world average is drastically reduced by the millions in the Third World who hardly use any paper at all?

And let's note that recycled paper uses 20 times less trees, 100 times less water, three times less energy to manufacture. Geneva recuperated 8691 tons of paper in 2002, up from 4580 tons in 1998; not too bad but there is still a lot of paper that goes out with household garbage (55,000 tons a year, or a kg per person per day).

So I find myself asking: does each papaya, avocado, mango, passion fruit have to be entombed in carton or stiff plastic, in imitation of the Pharaohs of old?

Does each bunch of flowers have to be laid to rest in a carton of its own?

And do we have to have fruits and flowers from the other end of the earth, requiring hundreds of planes and trucks spewing pollution and global warming?

I love the idea of exporting jobs to the poorer countries. But shouldn't there be some commonsense limit? Here are a few examples which give a lift to one's eyebrows.

- Every fortnight, 15 tons of cream are sent from Argovie in special cistern trucks across the Alps to Italy to be packed in aerosol bottles; these bottles are then returned to Switzerland in bottle trucks while the cistern trucks go back again, empty
- Shell fish harvested in Denmark and the Netherlands is transported to Morocco to be shelled and then returned to Northern Europe to be sold.
- Garbage collected in Italy is sent to Germany to be incinerated.

And when you can get everything everywhere, what about the pleasures of visiting exotic lands and of looking forward to the right season for litchis and mangoes?

1 June 2004

Aamir Ali



A BORING STORY

Ice cores from glaciers and ice-caps are valuable for inferring climatic conditions and atmospheric constituents in the distant past from the strata of fallen snow. The thicker the layer of ice penetrated by the drill, the longer the period the core represents, although because of compression temporal calibration may be less precise at greater depths. Several ice cores have been obtained in the northern hemisphere, for instance from the Alps and the Greenland ice-cap.

Down south, at 'Dome C' more than 3000m above sea-level in East Antarctica, a new record was recently set for the length of a retrieved ice core: three kilometres (in sections approximately three metres long by 10cm in diameter). This corresponds to a history of snowfall during the past 740,000 years.

A consortium of ten European countries (Belgium, Denmark, France, Germany, Italy, Netherlands, Norway, Sweden, Switzerland and the United Kingdom) is taking part in the European Project for Ice Coring in Antarctica (EPICA). It is reported that at Dome C only about 100m of ice is left before the drill will reach the bedrock, at which point the total period of record will be some 900,000 years. Sounds a lot, but geologically it only takes us half way back to the dawn of the Quaternary period.

Preliminary analysis of this ice core confirms that over the past 740,000 years the Earth has experienced eight ice ages and eight interglacials (warm conditions comparable to those at present). Extrapolation of the pattern suggests that the current interglacial will continue for at least another 15,000 years, even taking no account of any potential effects of human activities.

Robin Perry

Source: Press release of the British Antarctic Survey, Cambridge
9 June 2004

<http://www.antarctica.ac.uk/News>

GLOBAL CLIMATE IN 2003

Even this journal noted the exceptional summer heat in parts of Europe last year (*Bulletin*, Vol 62, No 4 p. 34). Geneva was an unprecedented 5.4°C warmer than the seasonal average. How did this fit in with records for the whole world for the whole of 2003?

With a global mean surface temperature 0.46°C above average values for the period 1961–1990 (considered the contemporary 'normal'), it was the third warmest year on record since instrumental readings started in 1861. The hottest year worldwide was 1998 (+0.55°C), followed by 2002 (+0.48°C). Nevertheless, 2003 boosted the warming trend. Global surface temperature increased by between 0.6 and 0.7°C since the twentieth century.

Spring in the southern hemisphere is the season of the dreaded 'ozone hole', and its extent reached 28 million square kilometres in September, equalling the record of 2000. Therefore protection from over-exposure to solar radiation remains imperative. Ozone loss is dependent not only on the quantity of ozone-depleting substances in the lower stratosphere (which show some encouraging signs of diminution), but also on prevailing meteorological conditions.

R.P.

Source: World Meteorological Organization *Bulletin* Vol 53 No. 2, pp.106-110
April 2004. <http://www.wmo.int>

NOUVEAUX MEMBRES NEW MEMBERS

July-August 2004

ANDERSON Margaret (WMO)	107 Promenade de la Gotaz, FR-01280 Prévessin	☎ +33(0)450 404358 anderson@tele2.fr
BANGOURA Michel (UNOG)	Rue du Prieuré 18, CH-1202 Genève	☎ & Fax. +41(0)22 7310485 mbangoura@bluewin.ch
DIALLO Mamadou S. (ITU)	34 Parc de Villard, FR-01210 Ornex	☎ +33(0)450 404196 diallo.saliou@wanadoo.fr
DURMELAT Nicole (WMO)	54 chemin des Perrières, FR-01280 Prévessin-Moëns	☎ +33(0)450 407739 claudedurmelat@wanadoo.fr
FRIEND Margaret A. # (ITC)	18 Parc de Villard, FR-01210 Ornex	☎ & FAX +33(0)450 405857 Margaret.friend@wanadoo.fr
GAVRIOUSHKIN Alexander # (UNOG)	Chemin des Préjins 17i, CH-1218 Grand-Saconnex	☎ +41(0)22 9203170 Fax. +41(0)22 9203491 agavrioushkine@unog.ch
HENDI Peter (ITU)	La Bossonna, FR-01410 Chezery-Forens	☎ +33(0)450 569290 hendi123@yahoo.fr
HENRY France (UNOG)	Résidence les Prés Fontaine, 8 avenue Dr. Palluel, FR-74160 Saint-Julien-en-Genevois	☎ +33(0)450 494264 francehenry@wanadoo.fr
HUNTER Coll # (UNCTAD)	Rue Ancienne 53, CH-1227 Carouge	☎ & Fax. +41(0)22 3423629 coll.hunter@bluewin.ch
KOOPMAN Albert R. (UNESCO)	Steubenring 10, DE-53175 Bonn	☎ +49 228 3371590 amadeus_47@hotmail.com
LAVERRIÈRE Françoise M.M. (UNCTAD)	115 Les Hautains de la Crotte, FR-01210 Ornex	☎ +33(0)450 404944
MADSEN Helen E. (UNOG)	Rue du Temple 38, FR-01220 Divonne-les-Bains	☎ +33(0)450 207552
MENNING Michael (UNHCR)	461 rue du Moulin, FR-01170 Cessy	☎ & FAX. +33(0)450 419551 mjprovence@wanadoo.fr
MERIBOUT Valerie F. (UN/ECE)	Boulevard des Philosophes 19, CH-1205 Genève	☎ +41(0)22 3295466 meribout@bluewin.ch
MORET Richard (ITU)	2 Impasse des Coutats, Vanchy, FR-01200 Bellegarde	☎ +33(0)450 486366 riri01200@aol.com
NGUYEN TANG Canh # (UNHCR)	Avenue des Cavaliers 25, CH-1224 Chêne-Bougeries	☎ & FAX. +41(0)22 3489541 nguyentang_canh@hotmail.com
PERIS Joseph L. (UN/ECE)	P.O. Box 16287, HT-6140 Petion Ville, Haïti	☎ +509 4105719 pepeperis@hotmail.com
RAVN Jean E. (WHO)	31 Creag Bhan Village, Glengallan Road, GB-Oban, Argyll PA34 4BF	☎ +44(0)1631 565927 ravn.mail@virgin.net
RIVERO Y MENDEZ IseI (UNOG)	Josefa Manzanegue 7, ES-28250 Torreldones, Madrid	☎ +34(0)91 8594762 saskial@teleline.es
ROUX-FOUILLET Bernard (UN/ECE)	70 chemin de Bottecreux, FR-74160 Collonges-sous-Salève	☎ + 33(0)450 436501 bieref@tiscali.fr
SCHULTE Anneliese # (ILO)	Chemin A.D. de Montesquiou 6C, CH-1213 Onex	☎ +41(0)22 7937982 an.Schulte@bluewin.ch
SHONE Michael J. (ILO)	P.O. Box 125038, St. Helliers, AU-Auckland, Nouvelle Zélande	☎ +64 9 5850631 jmcshone@yahoo.com
SILNA Eva (ITU)	Krenicka 2255, CZ-100 00 Prague 10 - Skalka	eva.silna@seznam.cz

STEELE David # (WHO)	28 rue du Doc. Canteteau, FR-85100 Les Sables d'Olonne	☎ +33(0)25 1214440
VAN GINNEKEN Wouter K.T (ILO)	497 chemin de Chané, FR-01220 Divonne-les-Bains	☎ +33 (0) 450 200856 van.gin@wanadoo.fr
WITHERSPOON Lorenzo # (UNHCR)	310 Alpineweg, ZA-0081 Lynwood, Pretoria, Afrique du Sud	☎ +2712 3612344 llwitherspoon@web.co.za
YOUNES Mahmoud # (WMO)	Avenue de Feuillasse 7, CH-1217 Meyrin	☎ & FAX +41(0)22 78555852 mahmoudyounes@maktoob.com

CHANGEMENTS D'ADRESSE ADDRESS CHANGES

CHANGEMENTS D'ADRESSE ADDRESS CHANGES		
ANSAH Isaac Kweku B.	Chemin du Martinet 14, CH-1180 Rolle	
GRIFFITH Donald H.S.	Flat 6, Abbeyfield House, 64 Cleveland Road, GB-North Shields, Tyne and Wear, NE29 0NT	
HORTLING Margaretha	C/o Viveca Hortling, rue Le-Corbusier 13A, CH-1208 Genève	
KRUMENACHER Albine	Le Gallia, 27 boulevard Montfleury, FR-06400 Cannes	☎ +33(0)493 685933 albine06@aol.com
LOROCH Kim J.	Ul. Piastowska 70-C/8, PL-80-363 Gdansk	☎ & FAX +48 58 5584938 kimloroch@wp.pl
MELGAARD Bjorn	World Health Organization, IP Estate, Mahatma Gandhi Marg. IN-110002 New Delhi, Inde	
RAVN Carsten	Chemin Adolphe-Pasteur 14, CH-1209 Genève	
SAMUELSSON Hans-Fredrik	Bastionsgatan 20, SE-371 32 Karlskrona	
SCHNEIDER Raymond	3a chemin du Pré du Couvent 1224 Chêne-Bougeries	☎ +41(0)22 7365887 Raymond.Schneider@bluewin.ch
SUNDERAM T. Siva	1007 The Hemisphere, 108 Terrace Road, AU-Perth, WA 6004, Australie	☎ +61 8 92210218
VAZQUEZ DE R. OLAZÁBAL Dolores A.	Ameghino 150, AR-3500 Resistencia, Prov. Chaco,	
VOLKOV Konstantin A.	Rue du Grand-Pré 43, CH-1202 Genève	☎ +41(0)22 3450450
ZAADNOORDIJK Jelle	Park Palace, 5 Impasse de la Fontaine, MC-98000 Monaco	☎ +33(0)662 448864 FAX. +377 999 8864 jnoordyk@yahoo.com

ILS NOUS ONT QUITTÉS THEY HAVE PASSED AWAY

UNOG – ONU GENÈVE

BRAY Alice	21 04 2004
DAVID (GUERRY) Yvonne B.	02 02 2004
FARGEON Georges	unknown
GARNIER Henri Emile	13 04 2004
GROSSENBACHER Klara	23 04 2004
HAYATOU Sadou	25 08 2003
HIGGINS Margaret Mary	29 04 2004
JOUTET René	28 04 2004
MORARU Ion	23 04 2004
ONSLow Violet Lilia	19 03 2004
PESTELL May Violet	29 02 2004
ROBERT Raymonde Elise	08 05 2004
SALOMON Silvia Estela	30 07 2004
SLADE Eliane	05 04 2004
VERGUET Camille	14 04 2004

UNCTAD – CNUCED

LEONETTI Livio	31 07 2004
----------------	------------

UNCC

ZOZULIA Vladyslav	23 07 2004
-------------------	------------

UNCHS

CHANA Tara Singh	20 02 2004
------------------	------------

GATT

VALLIER Jaggi	16 04 2004
---------------	------------

ILO – BIT

BENJACOV Albert	22 02 2004
BERGER Elene	14 04 2004
FAFOURNOUX Lucienne	24 06 2004
GUBBINS GRANGER Sylvia	10 02 2004
HEMINGWAY Robert J.	11 02 2004
MASIBUZZAMAN Mohammad	unknown
MILLER Cecile	13 04 2004
PILCHER Audrey Jeanette	23 02 2004
POOTJES-KNUPPE Anna C.	04 04 2004
PRODANOV Peter S.	18 05 2004
SNEAD (PICKLES) Margaret	unknown

ITU – UIT

CUDRÉ-MAUROUX Georges	27 06 2004
DUSSAILLANT Maria Luz	04 06 2004
GUPTA Bishan Chand	12 03 2004
LENG Geoffrey	09 03 2004

WHO – OMS

ARAUJO Macrino	19 04 2004
BERINGER Hans C.H.	21 04 2004
GHATT Mahendra J.	31 01 2004
CHADBURN John Douglas	14 04 2004
CHEN Wan I.	03 04 2004

ELZAWAHRA Grace E.	15 03 2004
FALKLAND Irene	26 03 2004
GLESNER Inger	19 04 2004
GONZALEZ DE MERIGO T.	22 02 2004
GUZMAN Guillermo	unknown
HANBERK Karaca J.	19 05 2004
HECK Jacqueline M.R.	24 11 2003
HERIN A.L.	01 01 2004
KELLETT F.R.	07 05 2004
KORENEFF Nicolas	unknown
LAMBO Thomas A.	13 03 2004
MARTINEZ SILVA Ramiro	02 05 2004
NEHAUL Balbir B.G.	16 10 2003
NYUNT Daw Khin New	unknown
OUEDRAOGO Raphael N.	09 08 2003
PANSINI Vincenzo	03 03 2004
PHILIP Viney Lilly	22 03 2004
REYBOUBET Laure	30 04 2004
SATIN M.I.	02 04 2004
SMITH Horace A.	03 03 2003
STEVENS Jerry	03 05 2004
VIG Eileen Ita	09 01 2004
WEGMAN Myron E.	14 04 2004
ZAHAR Abdul R.	25 02 2004

WIPO – OMPI

BOUCHEZ Patrick	23 07 2004
CHOUQUIER Pascale	27 07 2004
LANIER Lydie	30 03 2004

WMO – OMM

ADDOR Gabrielle	20 10 2003
MORELLET Huguette	13 03 2004
ROBIN Morton J.	10 04 2004

WTC – OMC

SHIBESHI Girma	July 2004
----------------	-----------

UNHQ – ONU NEW YORK

ABBOTT Lucy	06 03 2004
AGLION Raoul	14 03 2004
ALVISI Anna Catherina	11 05 2004
AMUNDSEN Mary F.	13 03 2004
ANDRESCO Irene	09 04 2004
BALIMA Salfo	19 04 2004
BRENEZ Jacques Joseph	05 04 2004
CANABE Felisa	04 02 2004
CARLSON H.M.	17 04 2004
CHAO Evelyn	10 04 2004
CHARLES Amelia	16 06 2004
CLAUS Robert	24 04 2004
CRNKOVIC Jugosl	04 04 2004
DEAN D.T.	04 03 2004

DUELTGEN W.	10 05 2004
EPSTEIN Edna Frances	13 04 2004
FRIEDGUT A.J.	26 03 2004
GALVAN Barbara	19 03 2004
GALVEZ Marcel	04 05 2004
GUARINO Antoinette	20 03 2004
HERING Mary F.	10 01 2004
HILMI Jawdat	27 02 2004
HUSAIN Saleha Bano	10 03 2004
IVANKO Sergei S.	02 05 2004
JAYAWARDENA Lalith R.U.	08 04 2004
KHAN Abdul Rahim	29 02 2004
KIRKBRIDE Thomas	22 07 2004
KOMAR John	21 04 2004
LANDSKRON William	28 04 2004
LAW Sarah Marie	02 03 2004
LEWIS Florence E.	28 02 2004
MANUEL Araceli Garcia	28 04 2004
MARCELLA Zenzo F.	08 03 2004
MELFORD John	14 05 2004
MITCHELL Forrestine E.	26 04 2004
PEDERSEN Helen O.	25 03 2004
PHLEK Chhat	14 04 2004
PITTENDRIGH Denise S.	03 03 2004
RIP Leon J.	03 03 2004
ROSS Claude G.	unknown
SCHACHTER Oscar	13 12 2003
SLAUGHTER Susan	31 12 2003
TALAULIKAR Ballaji E.	unknown
TRUNCELLITO Rosemarie	unknown
VASSILOU Simos	15 05 2004
WARBURTON Elisabeth	17 04 2004
WATSON Margaret	10 04 2004
WILSON Irene	03 02 2004
ZADOR Endre	11 04 2004

ECLAC – CEPALC

DIEZ Canedo E.	12 02 2004
OLGUIN Roberto	13 04 2004

ESCAP – CESAP

Chung S.	15 04 2004
ORDNUNG Nikolaj	31 07 2003
THONGRACHANG C.	23 02 2004-08-16

FAO

ALIM Hildegard	6 02 2004
ANGELUCCI Teresa	unknown
AZAB Youssef E.	22 01 2003
BARGILI Paolo	12 03 2004
BELLVER-GALLENT Manuel	15 05 2004
BERNARD Gerard Jacques	04 05 2004
BOKDE Shrawan	16 02 2004
BOSWINKLE Erik	30 03 2004
BULLE Paule	18 03 2004
CACERES Oscar	25 04 2004
CARACCILO Walter	24 04 2004
CERQUA D.	07 05 2004
COSTES Jacqueline M.R.	14 03 2004

CURTEIS Mary F.	14 03 2004
DADDARIO Gloria	01 02 2004
DEODATA Iolanda	08 03 2004
DERIJCKE Arnold P.	30 03 2004
DHITAL V.	25 03 2004
DIVA Darina	09 03 2004
DONIDA Domingos Armando	16 01 2004
DOW T.M.	10 05 2004
ELAIWY Sediga	01 04 2004
FEAR G.	20 05 2004
HAMLISCH Robert	17 03 2004
HOOPER E.J.	25 03 2004
JOHN Barrington Clifford	21 04 2004
JOHNSON Patrick	27 02 2004
LAWRIE John J.	21 04 2004
LIM Jong-Sung	21 02 2004
MANDALINCI Muazzaz	17 03 2004
MOROGNA PALMIERI Annita	16 02 2004
MORROW Lucy Georgina	03 03 2004
MOSTAFA Madany	03 03 2004
MUKENDI Mbuyi Tshingoma	24 05 2004
OUDOMPHANH Savy	unknown
SCHARFE J.	07 05 2004
SOMBROCK Wilhelmus G.	24 12 2003
TROELLER Elizabeth	13 03 2004
VELDMAN Gerrit	24 11 2003
VOLHI Delphine	14 03 2004
WILLIAMS-JONES Joe-Marie	27 03 2004
WYDLER Ricardo	12 04 2004
YANG Lin-Mei	16 04 2004
ZLATERIC Branko	08 02 2004

IAEA – AIEA

ATHANASIOU Nikolaos	11 03 2004
GJEVNOE Kurt	01 03 2004
KRYMM Stella	11 06 2003
LLOYD Oliver Edward	17 04 2004
ZOBOR Ervinne-Agnes	unknown

ICAO – OACI

LATTORRE NOGUERO Luis	15 04 2004
PIERZGA Joseph Leon	21 04 2004

IFAD – FIDA

RUBIN DE CERVIN Maria T.	29 03 2004
--------------------------	------------

UNDP – PNUD

ABDALLAH Abdel Rahman	24 03 2004
BAH Saidou	03 10 2003
FARAH-MUSSA Zeinab Ugas	27 01 2004
FRANSEN Jan M.J.	03 06 2004
GOSWELL Admire Zenobia	13 02 2004
HALIFA Mogne	19 02 2004
HASSAN Yahia Saleh	15 01 2003
KAO Chheng Huor	27 11 2003
KOK Baha Necdet	14 04 2004
MOSES Jeremiya	12 03 2004
SATTAR Abdul	21 05 2003

SIMONS Ida	02 04 2004
TAMBU Milambu Celestin	26 12 2003
VARGAS Rafael	06 04 2004
WEINGARTEN L.B.	23 02 2004

UNECWA

MOSTAFA Madany	03 03 2004
----------------	------------

UNESCO

ABU KHADRA Faez	21 08 2003
ARMSTRONG D.E.	04 02 2004
BENARD Marie	11 05 2004
BHOWNAGARY Jehangir S.	11 04 2004
BOLIBAUGH J.	27 04 2004
CONIL Lacoste M.	15 02 2004
DESPOUEY Luz	27 03 2004
DORAISWAMY M.E.	unknown
DUGAND Marcel Joseph	09 02 2004
ERDOS Thomas	25 02 2004
GAILLARD Gustave	19 02 2004
GHARIBIAN Zaroohi	28 03 2004
JAIJONGKIT Boonyasak	01 03 2004
JEFFORD Dennis	06 05 2004
JONES Richard K.	23 03 2004
LYDDIARD Jack Alfred	13 02 2004
MALHOTRA Piarea Lal	29 01 2004
MILOU Charles	14 04 2004
OGIER Helena	24 03 2004
ROUX D.I.	06 03 2004
SABER Mohi-El-Din	15 05 2003
SAROVAT Kavee	12 03 2004
SCHWAB Jacqueline	unknown
STACHURSKI Julian	11 04 2004
TEWFIK Salah El Din	09 03 2004

UPRAITY Trailokya	20 03 2004
-------------------	------------

UNICEF – FISE

AIG-OJEHOMON Maria W.	01 01 2004
CHALLAY Charles	29 01 2004
FERNANDEZ Oreste Fenelon	06 04 2004
GIRAY Nurgun	23 04 2004
GOTE Badri Bahadur	06 03 2004
KHOLKY Fatma Mohamed R.	14 05 2004
LEHNER-RAUCH Ursula	13 03 2004
MARTASASMITA U.	14 05 2004
MEKRAZA Mohamed	15 02 2003
MISHALANI Stella	17 02 2004
POPOVIC Zarko R.	unknown
TRAORE Moussa Ismail	26 02 2004

UNIDO – ONUDI

BARMADA Nour	07 09 2003
DULDNER F.	unknown
MOSER Hans Juergen	05 12 2003

UNIFIL

FARAH Eilas A.	01 04 2004
----------------	------------

UNOV – ONUV

MEHTA Amrik S.	10 04 2004
----------------	------------

UNRWA

PHILLIPS Hubert G.	23 02 2004
WIRING Heino Walter	03 02 2004

ELECTIONS DE 2005 AU COMITÉ DE L'AAFI-AFICS APPEL DE CANDIDATURES

Chaque candidat(e) doit être proposé(e) par trois membres de l'Association. Si vous désirez vous représenter, ou si vous proposez un(e) candidat(e), remplissez la formule que vous trouverez ci-dessous et envoyez-la à l'AAFI-AFICS, Bureau C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse) avant le **15 novembre 2004**.

PROPOSITION DE CANDIDATURE

Les soussigné(e)s proposent à l'élection du Comité de l'AAFI-AFICS

..... Nom (majuscules) Prénom Date et Signature d'acceptation du candidat
---------------------------	-----------------	--

..... Nom Prénom Date et Signature
--------------	-----------------	----------------------------

..... Nom Prénom Date et Signature
--------------	-----------------	----------------------------

..... Nom Prénom Date et Signature
--------------	-----------------	----------------------------

Prière donner une courte notice biographique du candidat/de la candidate

2005 ELECTIONS TO THE AAFI-AFICS COMMITTEE NOMINATION OF CANDIDATES

Any three members of the Association can propose a candidate. If you wish to stand or to propose anyone, please complete the form below and send it to AAFI-AFICS, Office C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10, **by 15 November 2004.**

NOMINATION FORM

We propose for election to the AAFI-AFICS Committee

Name (capitals)	First name	Date and candidates' signature of acceptance
-----------------	------------	--

Name	First name	Date and Signature
------	------------	--------------------

Name	First name	Date and Signature
------	------------	--------------------

Name	First name	Date and Signature
------	------------	--------------------

Please give a short biographical note on the candidate

Cérémonie du souvenir du 19 août 2004, à Genève

Memorial Ceremony on 19 August 2004 at the Palais des Nations, Geneva



Madame Annie Vieira de Mello, membre d'honneur de l'AAFI-AFICS

Madame Annie Vieira de Mello, Honorary Member of AAFI-AFICS



Le cortège descendant l'allée centrale de la salle des Assemblées

The cortege entering the center aisle of the Assembly Hall



Le Palais Wilson à Genève, siège du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Palais Wilson, the seat of the Office of the High Commissioner for Human Rights, in Geneva